

api

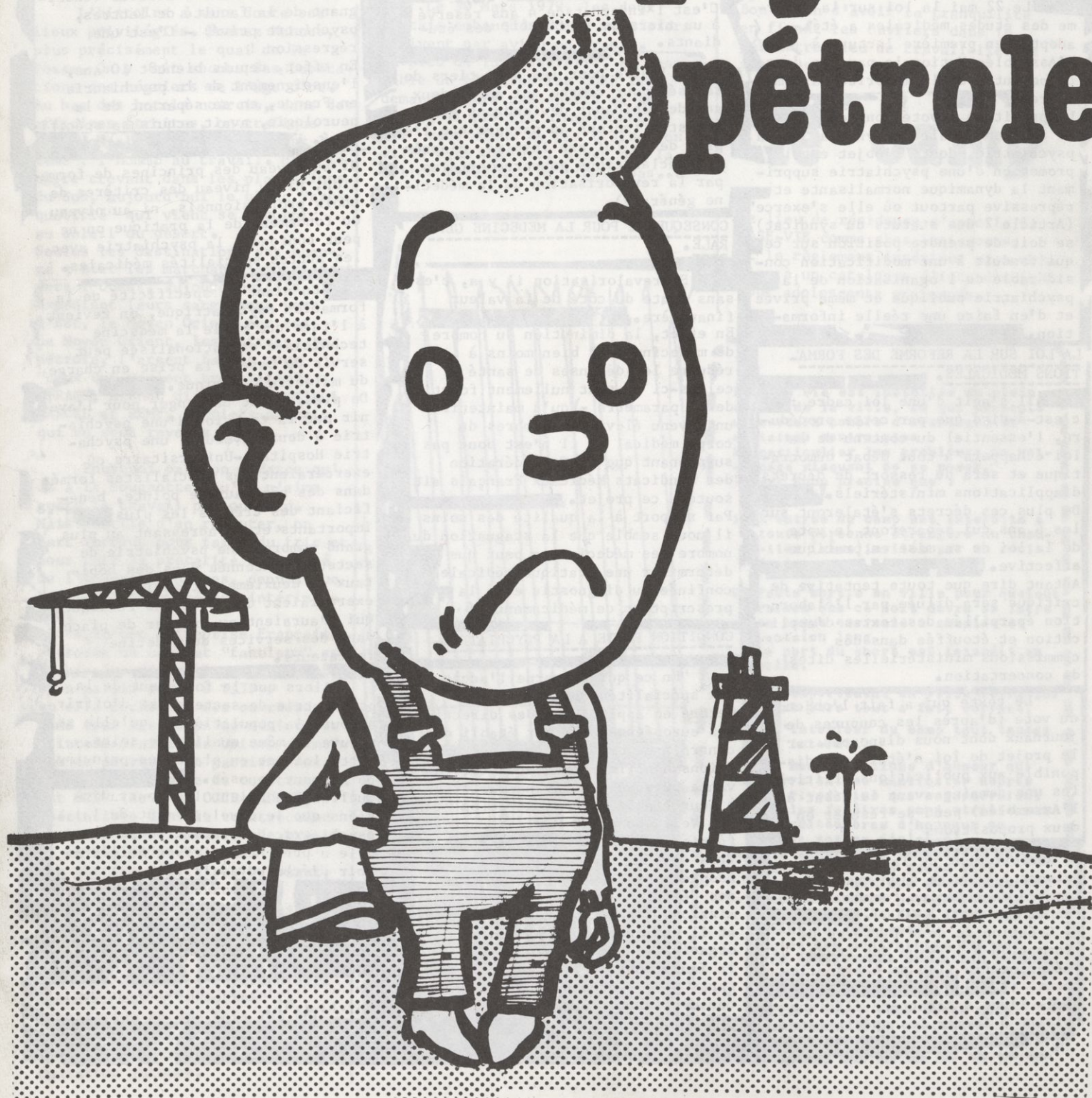
**INFORMATIONS
REGIONALES
HEBDO**

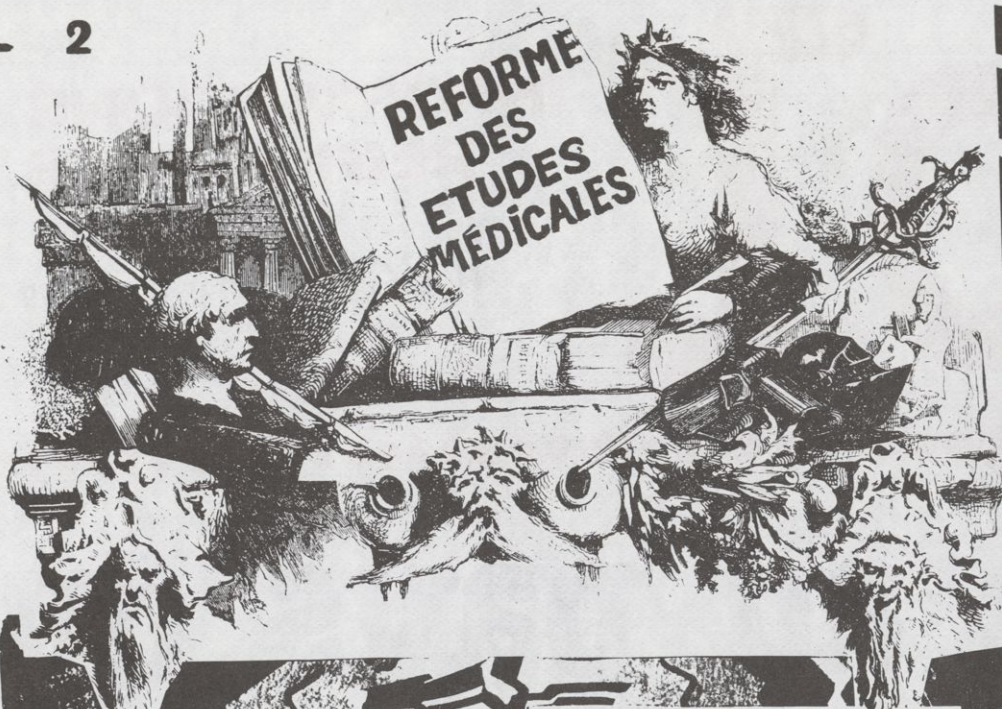
n° 84 JUSQU'AU 4 SEPT. 79

dir. B.Lambert

4 F

tintin au pays du pétrole





Le 22 mai la loi sur la réforme des études médicales a été adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale par les deux composantes de la majorité parlementaire. L'opposition a voté contre. La section Locale du Syndicat de la psychiatrie, dont l'objet est la promotion d'une psychiatrie supprimant la dynamique normalisante et répressive partout où elle s'exerce (Article 2 des statuts du syndicat) se doit de prendre position sur ce qui conduit à une modification considérable de l'organisation de la psychiatrie publique et même privée et d'en faire une réelle information.

LA LOI SUR LA REFORME DES FORMATIONS MEDICALES.

Il s'agit d'une loi cadre : c'est-à-dire que par cette procédure, l'essentiel du contenu de la loi échappera à tout débat démocratique et sera du ressort de décrets d'applications ministériels. De plus ces décrets s'étaleront sur les 4 ans qui sépareront le vote de la loi de sa mise en pratique effective. Autant dire que toute tentative de critique sera diluée par l'élaboration éparpillée des textes d'application et étouffée dans des commissions ministérielles dites de concertation.

Le texte qui a fait l'objet du vote (d'après les coupures de journaux dont nous disposons car le projet de loi n'était pas disponible aux publications officielles une semaine avant le débat à l'Assemblée) peut se résumer en deux propositions :

- Renforcement de la sélection visant à réduire d'un quart le nombre de médecins formés chaque année (de 8000 à 6000).
- Création de deux filières de formation à l'issue des études de médecine (au lieu de 4 actuellement) :
 - l'une à caractère élitiste visant à former les spécialistes.

C'est l'internat de 4 ans réservé à un tiers de l'effectif des étudiants.

- l'autre pour les deux tiers de laissés pour compte qui après deux ans de résidanat deviendront généralistes (notons au passage que l'esprit de la loi est inspiré, d'après les déclarations gouvernementales, par la revalorisation de la médecine générale).

CONSEQUENCE POUR LA MEDECINE GENERALE.

Si revalorisation il y a, c'est sans doute du côté de la valeur financière. En effet, la diminution du nombre de médecins tend bien moins à réduire les dépenses de santé - celles-ci ne sont nullement fonction de ce paramètre - qu'à maintenir un revenu élevé aux membres du corps médical et il n'est donc pas surprenant que la Confédération des Syndicats Médicaux Français ait soutenu ce projet. Par rapport à la qualité des soins il nous semble que la stagnation du nombre des médecins ne peut que déterminer une pratique médicale confinée au diagnostic et à la prescription de médicaments. (...)

CONDITION FAITE A LA PSYCHIATRIE.

"En ce qui concerne l'accès aux spécialités, nous devons mettre en application des directives européennes qui ont établi des contraintes très précises que nous avons d'ailleurs acceptées à l'avance puisque nous avons participé à leur élaboration" (entretien avec Mme Veil. Concours Médical du 24 février 1979).

Très clairement il s'agit de faire adopter par la voie parlementaire des décisions prises par les commissions technocratiques de la GEE, et il ne nous semble pas que les organisations professionnelles de la Santé Publique, et les représentants des assurés sociaux aient été consultés antérieurement...

Rappelons que l'accès aux spécialités se fera par un internat unique. Par conséquent l'internat en psychiatrie disparaît, et les futures psychiatres seront astreints à suivre une formation médicale de haute technicité beaucoup plus en rapport avec la médecine des organes telle qu'elle est effectuée dans les ensembles Hospitalo-Universitaires, qu'avec le soin relationnel qui est la pratique quotidienne des psychiatres, de même que de nombreux généralistes.

La signification de l'intégration de l'internat en psychiatrie au sein d'un internat unique est l'expression de la volonté de voir triompher un certain type de psychiatrie conçue sur un modèle strictement médical, et de renforcer le pouvoir enseignant des médecins Hospitalo-Universitaires par rapport à celui des médecins de la psychiatrie de secteur ou de tout autre intervenant extérieur (enseignant de la faculté de lettres, psychiatre privé) - C'est une régression !

En effet, depuis bientôt 10 ans, l'enseignement de la psychiatrie en France, en se séparant de la neurologie, avait acquis sa spécificité.

Ni au niveau des principes de formation, ni au niveau des critères de choix professionnels, ni au niveau du fondement de la pratique on ne peut confondre la psychiatrie avec les autres spécialités médicales.

En niant la spécificité de la formation psychiatrique, on revient à l'idée que seule la médecine technicisée et rationalisée peut servir de base à la prise en charge du mal-être psychique. De plus, c'est un danger pour l'avenir par la création d'une psychiatrie à deux niveaux : une psychiatrie Hospitalo-Universitaire où exerceraient les spécialistes formés dans des hôpitaux de pointe, bénéficiant des crédits les plus importants et, s'adressant au plus grand nombre, une psychiatrie de secteur, cantonnée dans des hôpitaux de deuxième catégorie, où exerceraient des médecins résidents qui n'auraient pu trouver de place dans des services de médecine formateurs.

Alors que le fondement de la psychiatrie de secteur est d'offrir à toute la population où qu'elle se trouve la même qualité de soins, cette loi met en place des principes totalement opposés. Quelles que soient les contradictions que le développement de la psychiatrie de secteur rencontre, elle a présenté et présente l'espoir d'échapper à l'astile.

La Section Locale du Syndicat de la Psychiatrie.

L Arabie en interim



L'histoire a sans doute ses lieux privilégiés. Prenez Nantes, plus précisément le quai de la Fosse. On y voit encore les habitations des négriers de l'âge d'or. Au bas des hôtels noircis, dans des officines étroites, on trafique toujours et la marchandise est la même : l'homme au travail. Hier le nègre crevant dans les plantations du Sud, aujourd'hui le blanc "très qualifié" qui vient se racornir au soleil du désert. Seules les destinations ont changé ; hier les marchands exportaient vers l'Ouest, aujourd'hui ils expédient leurs cargaisons vers l'Est, le Moyen Orient par ex. Le Moyen Orient, les émirats, le pétrole, l'argent facile pour "ceux qui veulent travailler". MIRAGE, MIRAGE disent aujourd'hui MARCEL et REMY, ouvriers nantais qui en sont revenus.

Pourquoi part-on ? Parce qu'on a la bougeotte, qu'on n'aime guère le travail pantouflard. Mais inutile d'en rajouter, on part surtout pour faire du fric et pour fuir la précarité du marché de l'interim à Nantes, depuis que Dubigeon a renvoyé ses intérimaires.

Alors, qu'une entreprise Française décroche un contrat "fabuleux" en Arabie Saoudite - la construction d'un palais royal à TAIF - qu'elle recherche des ouvriers dans tous les corps de métier par l'intermédiaire des boîtes d'interim et pourquoi ne partirait-on pas ? L'entreprise de construction est OGER (devenue OGER-SAUDI), spécialisée dans la construction de tours et d'immeubles de prestige en région parisienne. Son chiffre d'affaires baissant, l'entreprise se tourne vers les marchés étrangers et s'engage à construire un palais en huit mois pour 500 millions de Francs. Sur cette somme, 120 millions vont à l'honorable intermédiaire saoudien qui a "favorisé" la négociation et une fois les sous-traitants payés, il reste 50 millions de Francs de bénéfice net. Opération juteuse.

Le 30 Mars 1979, les deux nantais embauchés comme menuisiers arrivent par avion en Arabie. Au pied de la passerelle, un responsable de l'entreprise OGER leur demande leurs passeports et les garde. Il précise aimablement : "Il vaut mieux ne pas trainer en ville sans papiers, parce que la police islamique ne rigole pas..."

Bon moyen d'avoir la tranquillité en fixant les ouvriers dans le périmètre lieu de travail-lieu de résidence.

le camp

Le lieu de résidence s'appelle la BASE-VIE comme chez les scouts. Et le règlement intérieur ressemble bien à un catalogue d'interdictions pour adolescents prolongés.

La base vie est installée en plein centre de la ville, ce qui présente un certain nombre d'avantages et certaines contraintes. En particulier les problèmes de voisinage risquent de se poser. Il est donc précisé que :

- 1- L'entrée du camp est interdite à toute personne étrangère au chantier (même) invitée par un résident.
- 2- Toute sortie en ville pour quelque raison que ce soit devra se faire en tenue correcte : chemise et pantalon long. Le port du short est interdit en ville.
- 3- Le comportement en ville devra lui aussi être tout à fait correct.
- 4- A l'intérieur du camp tout tapage est interdit.
- 5- Les manifestations d'humeur qui pourraient se manifester auprès des riverains qui regarderaient par les fenêtres sont strictement interdites (bras d'honneur ou autres gestes déplacés).
- 6- A la sortie des sanitaires et des douches la tenue devra être décente (au minimum short+chemise).
- 7- Tous les autres paragraphes du règlement de la base vie s'appliquent intégralement. Toutes ces contraintes doivent être considérées comme des précautions pour éviter tous problèmes.

* Je soussigné M. déclare avoir reçu cette note et m'engage à la respecter intégralement.



En réalité la base-vie n'est qu'un camp-dortoir dans un faubourg de la ville, grand terrain sec entouré de murs rehaussés de palissades. Comme dans le sketch de Guy Bedos, les autorités saoudiennes ont le souci d'épargner à leurs concitoyens la vue de ces immigrés; et qu'ils soient européens ne leur ajoute pas un gramme de considération. Rémy et Marcel, comme les 600 autres prolétaires importés, logent dans des caissons de 3 m sur 3, des conteneurs destinés au transport des marchandises, au rangement des outils.

On les a adaptés à la mise en conserve d'immigrés : portes et fenêtres découpées directement dans le métal, un appareil à air conditionné et vous avez un bungalow du plus bel aspect.

Les contremaîtres et jusqu'au SITE PROJECT MANAGER (le big chef) logent dans les mêmes caissons mais avec plus d'espace. Les ouvriers sont rangés deux ou quatre par caisson.

Dans ces conditions parler de base-vie... Vivre c'est avant tout dormir, récupérer.

"On ne quittait jamais nos bleus, sauf quelquefois le vendredi après-midi où on retrouvait tous les gars du chantier au souk, au marché arabe, le seul lieu de sortie.

On dormait presque en bleu. On aurait eu des bleus rayés, des bleus de bagnard, c'était pareil".

Quant aux loisirs, Marcel note : "6 queues de billard pour 600 personnes, 2 raquettes de ping-pong et une seule balle, un ballon de volley et des boules de pétanque".

J'oubliais la cafétéria et la vidéo qui passait inlassablement "UN TAXI POUR TOBROUK".

Pas d'alcool, aucun contact avec la population. Promiscuité et solitude. Sur le chantier les conditions de travail sont incroyables.

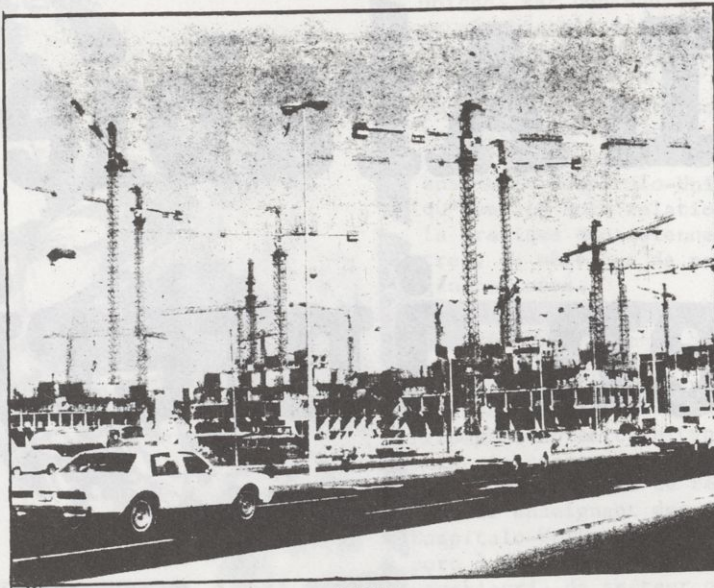
Les tranchées profondes sont recouvertes de planches branlantes, les branchements électriques se font au shatterton, les gaines d'enfumage, les trous des ascenseurs sont autant de pièges béants.

Le chantier sera terminé en un temps record et l'entreprise OGER décrochera d'autres contrats encore plus fabuleux.

Alors pourquoi Rémy, Marcel et les autres supportaient-ils tout cela ? Pour le fric, où ? Ce serait une erreur de croire que les salaires, du simple fait de l'éloignement, sont beaucoup plus élevés.

Ils sont élevés parce que les gars accumulent les heures. Rémy et Marcel touchaient 14,66F et 16,30F de l'heure plus une prime de 110F par jour de déplacement.

Un peu plus qu'en France. Mais il y a les heures : douze, quatorze, parfois plus. Trois cents heures en avril. 2000 F par semaine, 8000 F par mois sans rien dépenser sur place, cela finit par faire de belles sommes.



DJEDDA

"S'il y a des mecs qui voient ces sommes et pensent doubler leur salaire, c'est un rêve puisqu'ils bossent deux fois plus. C'est normal que la salaire soit double. C'est du pognon que tu gagnes en te sacrifiant".

Faire des heures comme une bête, travailler jour et nuit, se battre pour les outils : "Le soir, sur le chantier, quand tu tournais la tête tu ne retrouvais plus ton mètre, ta lampe baladeuse ou tes outils. C'était la chasse, la chasse au travail".

Marcel et Rémy encaissèrent le choc de leur désillusion et puis il fallut que ça craque.

mirage

Marcel en eut assez, un jour, de faire la queue une demi-heure au self-service alors qu'il n'avait droit qu'à une heure de repos.

Il en eut assez de bouffer de la viande pourrie "que même les chiens du désert avaient refusé d'avalier". Il le fit savoir en déchirant son ticket de restaurant. Le videur du restaurant se précipita sur lui. Valse de plateaux, cris, explications entre Marcel et le personnel du restaurant. Compréhension mutuelle.

Mais aussi convocation par le SITE PROJECT MANAGER qui fait savoir à Marcel qu'il était expulsé et devait rentrer en France à ses frais.

Aussitôt Marcel fait circuler une pétition signée par plus de cent compagnons avec des mots qui parlent dur : "lu et approuvé". Nos parents ont connu les camps de concentration. 40 ans après nous travaillons encadrés, nous français, par des français qui se disent évolués mais n'en restent pas moins

sur l'image pure et simple des tortionnaires de nos parents". Et aussi : "Ce n'est pas du logement ni de la nourriture que l'on a, mais un ghetto et du manger pour les chiens. Ça me rappelle mon enfance en 40".

Fort de ce soutien, Marcel menace la direction de faire appel à la justice islamique, d'écrire au roi. Panique chez OGER, recul. Marcel passe une semaine tous frais payés dans une villa et il est rapatrié gratis par l'entreprise.

Vous comprendrez que Marcel et Rémy aient un sourire triste quand on leur parle du nouvel ELDORADO, de l'argent à ramasser, du travail "au soleil et en short". Ce qu'ils ont retenu, c'est le travail jusqu'à l'abrutissement, les conditions pires qu'en France, le mépris. Ils ont découvert leurs compagnons de travail : "les gars ne sont pas tous, comme on le croit d'abord, des célibataires endurecis. En fait, ils sont le plus souvent mariés, quelque part en Europe. Des bribes de discussion on s'aperçoit que c'est pour ça justement qu'ils sont là et ça fait réfléchir... sur le mariage". Et puis tous ceux qui ne la savaient pas déjà ont compris qu'ouvriers français en Arabie ou arabes en France c'est la même exploitation les mêmes conditions de survie précaire, la même lutte insensée pour respirer au dessus de l'eau.

Mais, ces routards de l'interim partent se défoncer, s'oublier, monnayer leurs bras contre un sentiment de liberté, ils reviennent abimés de constater qu'ici ou là-bas c'est pareil. PAREIL.

G.D.

origine

Parents agriculteurs..... 79,5%
Parents salariés agri..... 15 %

Nous découvrons peut-être ici une des différences entre les salariés d'industrie et les salariés agricoles.

Quand on est fils de salarié agricole, on ne reste pas toujours salarié agricole. Nous n'avons malheureusement pas d'éléments précis sur le devenir des enfants de S. A.

Les jeunes: 43,5% de moins de 30 ans

On remarque une forte proportion de salariés agricoles travaillant en polyculture-élevage.

C'est parmi eux que l'on retrouve beaucoup de fils d'agriculteurs qui rêvent de s'installer.

Ils sont souvent attachés à leur travail, mais sont aussi plus intéressés par ce qui se passe à l'extérieur.

Pour le secteur Ancenis, Derval, Savenay, Donges, la proportion de jeunes de moins de 30 ans est de 48% et 53% d'entre eux travaillant en polyculture-élevage.

Malgré le désir d'installation retrouvé chez certains, il est peu probable qu'il se réalise.

Nous nous devons de constater que dans l'ensemble des secteurs d'enquête, le salariat agricole conserve une proportion de jeunes importante et que nous ne pouvons pas nous satisfaire de considérations du style : "tous des vieux, tous des C.P.R. (capacité professionnelle réduite), bientôt, il n'y en aura plus"

logement

Logés par l'employeur	27	45,7
Location	15	25,4
Propriété	17	28,9
Ont répondu	59	
	Total	*

* : % de ceux qui ont répondu.

Nous trouvons ici une proportion plus forte de salariés agricoles âgés de plus de 50 ans que dans l'échantillon d'enquête, plus de célibataires que de mariés, et une très forte majorité en polyculture-élevage.

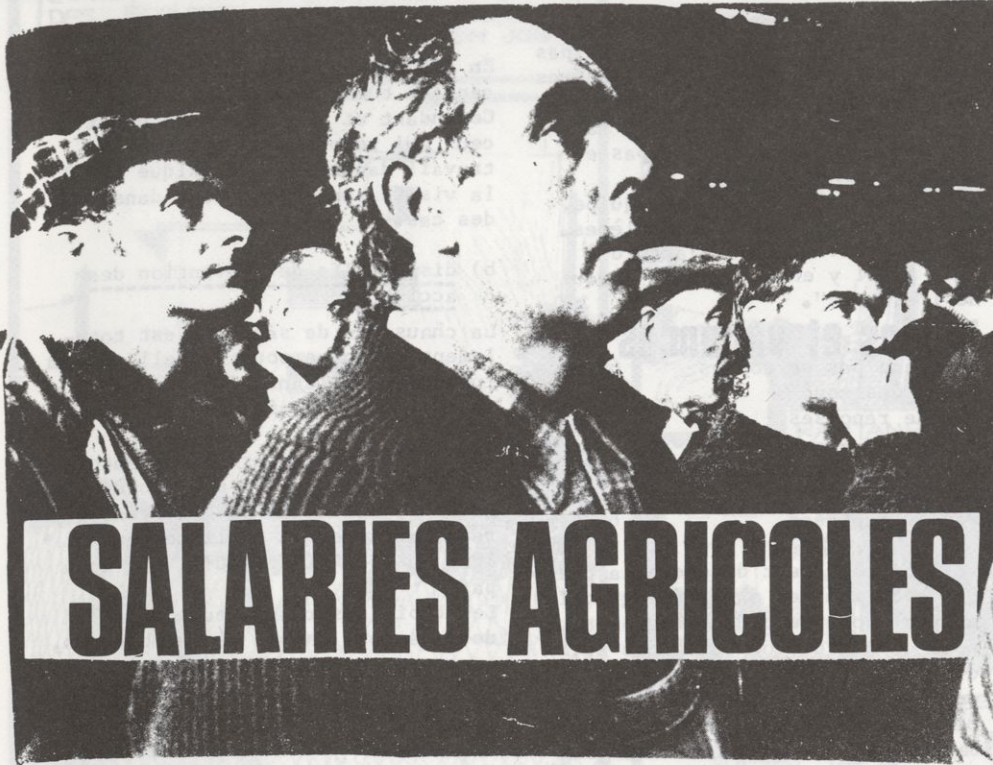
Lors de l'enquête nous avons été frappés par le fait que ceux qui sont les plus réticents sont souvent les plus âgés, mais aussi et surtout ceux qui logent chez l'employeur. Certains ont été jusqu'à dire : "Ils sont tenus, aliénés par leur patron !".

De fait, les jeunes ne semblent pas avoir attendu l'enquête pour réaliser ce fait puisque seulement 25% d'entre eux sont logés par l'employeur.

Il est certain que logeant sur l'exploitation le salarié est continuellement disponible pour un éventuel travail même de nuit : vèlage, ou autre.

RECTIFICATIF

L'article du n° 83 sur les salariés agricoles mentionnait les Paysans Travailleurs comme organisation EMPLOYEURS. C'était une erreur.



SALARIES AGRICOLES

Suite à l'article paru la semaine dernière à propos des ouvriers agricoles en L.A, nous vous proposons cette semaine une enquête réalisée sur le pays de Retz, Ancenis et Chateaubriant. Elle concerne l'ensemble des problèmes qui se posent aux ouvriers agricoles (enquête ASAVPA, Association de Salariés Agricoles visant la formation professionnelle). L'enquête a été prise en charge dans chaque secteur par une équipe de salariés.

Le nombre de salariés agricoles employés dans des exploitations ayant une spécialisation est en augmentation, alors que la diminution est extraordinairement forte dans le secteur Polyculture-Elevage sans spécialisation.

Bire que l'agriculture n'a plus besoin de main-d'oeuvre est peut-être une constatation un peu hâtive sinon fautive puisque près de 30% des salariés agricoles qui disparaissent en 1965 et 1969 sont remplacés par une main d'oeuvre à bon marché mais indispensable, à savoir les aides-familiaux.

Il y a proportionnellement plus de femmes qui ont refusé que d'hommes. Ceci est confirmé dans les faits, car les femmes travaillent bien souvent plus ou moins au "noir" pour ne pas perdre le droit aux allocations. Ainsi cette femme qui ne voulait pas répondre en nous disant :

La peur du fichage, du syndicat, du patron, on la retrouve comme cause à de nombreux refus

"ça fait 22 ans que je suis chez un patron, on s'arrange entre nous" "j'ai jamais eu d'ennui avec mon patron depuis 20 ans, je voudrais pas que ça change", ne sont pas rares.

célibataires

Le premier élément de réponse se trouve dans la position sociale des salariés agricoles. En bas de l'échelle sociale, aussi bien du point de vue salaire, intellectuel, rôle social "ça ne fait pas bien se marier avec un salarié agricole". Cette situation n'est pas caractéristique aux communes enquêtées, encore moins à la Loire-Atlantique. L'enquête du Maine et Loire fait ressortir également ce problème. Certains employeurs préfèrent de loin avoir un salarié agricole célibataire :

"avant qu'il soit marié, c'était un bon ouvrier, maintenant c'est plus pareil".
Maintenir le salarié agricole dans son statut de célibataire c'est le rendre plus disponible pour le travail, c'est aussi lui interdire une possibilité d'ouverture sur le monde extérieur.



rémunérations

Il nous a été impossible de savoir quel était le niveau de rémunération des salariés agricoles, car pour beaucoup cette question était trop indiscreète.

Nous nous sommes donc intéressés de savoir si il y avait encore beaucoup d'avantages en nature, autre que le logement, si les salariés avaient une feuille de paie et si celle-ci était réglementaire. Les chiffres qui suivent parlent d'eux-mêmes :

- a) les avantages en nature :
31,7% des salariés enquêtés en ont. Il y en a deux sortes :
- avantages en nature non déclarés et n'intervenant pas directement sur le salaire, il s'agit plus de commodités, prêt de matériel au salarié agricole, possibilité dans les tenues maraîchères de prendre 1 ou 2 laitues mais pas plus. Il en existe de ce type presque pour tous les salariés. Ils jouent souvent en faveur de la "bonne entente" entre le salarié et l'employeur.

- avantages en nature comptabilisés par l'employeur. Ils font partie intégrante du salaire même s'ils ne sont pas toujours marqués sur la feuille de paie. Dans ce type d'avantages en nature, on retrouve : logement, nourriture, vin etc... Ce type d'avantage se retrouve, comme nous l'avons vu pour le logement, surtout en polyculture-élevage et en viticulture.

b) En fait, l'avantage en nature même si il est indiqué sur la feuille de paie est perçu comme un surplus. Le véritable salaire, c'est ce que le salarié agricole touche, les avantages en nature, c'est en plus, et c'est donc pour du travail en plus, pour une disponibilité supplémentaire.

D'autres "ruses" sont utilisées par les employeurs pour grignoter encore sur le salaire. Telle que celle qui consiste à compter les heures supp. au mois et non pas à la semaine, en particulier avec les jeunes qui sont souvent mieux informés sur les autres points.

Pour les moins de 30 ans : 50% d'entre eux ont leurs heures supplémentaires comptées au mois.

De même, la mensualisation n'existe pratiquement pas, même si un certain nombre de salariés ont répondu être payés au mois, cela ne veut pas dire qu'ils sont mensualisés.

conditions de travail

25% des salariés agricoles travaillent plus de 50 heures par semaine. Apparemment, les salariés ne se plaignent pas de ces longues durées de travail.

"Je suis vacher, il m'est difficile de calculer toutes mes heures" 54 heures en moyenne par semaine. Certains pourtant réagissent mais ils sont rares.

Finalement ce serait presque le travail qui voudrait ça, c'est pas la faute du patron et quand il est dans la merde on a "pitié".

" Comment se fait-il que dans l'agriculture, nous ne connaissons pas les intempéries comme dans d'autres professions ?

"On n'ose pas dire qu'on est fatigué parce qu'on a peur de passer pour un fainéant".

Même quand on travaille en équipe, cela ne résoud pas les problèmes. "Si on arrive à être d'accord à 4 ou 5, il y en a toujours un qui ne l'est pas".

loisirs et vacances

Ne prend pas de congés	6,7%
Prend des congés	90 %
Pas de réponses	3,3%

Ne part pas en vacance	43,3%
Part en vacance	50 %
Pas de réponses	6,7%

Si l'on peut dire que la presque totalité des salariés agricoles enquêtés prennent des congés, nous devons constater que 63,5% d'entre eux ne prennent pas plus de 3 semaines de vacances. Bien évidemment, le premier problème est toujours celui de l'argent comme le fait remarquer un salarié agricole.



Y : "Question vacances, quel trafic. Jamais mon mari ne sait quand il va les avoir ! Le patron lui dit la veille et toujours que quinze jours à la fois. Si on veut demander pour les enfants l'aide aux vacances, comment faire ? On ne peut pas préciser de dates, est-ce normal ?"

Z : "Je prend des congés quand je veux mais pas trop car personne ne fait le travail à ma place !".

prevention

a) médecine du travail.

76,6% ont une visite médicale annuelle, cela paraît encore faible dans la mesure où cette visite est obligatoire. Là encore on ressent peut-être le manque d'information.

En polyculture-élevage, le pourcentage tombe à 68%. Cependant et heureusement, parmi ceux qui reconnaissent faire un travail dangereux ou toxique (30%) la visite annuelle existe dans 90% des cas.

b) dispositifs de prévention des accidents

La chaussure de sécurité est totalement inconnue pourtant elle serait indispensable dans bien des cas pour le travail effectué avec le gros matériel.

Normalement le matériel est automatiquement livré avec des protections-cardans, mais ceux-ci s'avèrent peu résistants ce qui explique peut-être que 48% disent qu'il n'y en a pas.

Les cabines sur tracteurs avec 28% des cas sont encore peu nombreuses, quant aux arceaux de sécurité, ils sont presque inexistantes puisque seulement 12% des salariés disent en avoir sur les tracteurs.

c) les traitements - conditions sanitaires.

44 % de ceux qui disent avoir un travail toxique disposent de masque et de gants de traitement, et seulement 25% de ceux qui reconnaissent faire un travail salissant, dangereux ou toxique, disposent de douches sur le lieu de travail.

formation

N'ont pas de formation professionnelle	73,3%
F.P.A ou F.P.C.	16,6%

Stages	18,3%
Veut continuer sa formation ou se former	36,5%
Moins de 30 ans, veulent se former	71,4%
Fait un travail spécialisé	60,3%

Dans le Pays de Retz, 71,5% des salariés qui ont une qualification estiment que celle-ci n'est pas reconnue.

Chez les jeunes de moins de 30 ans la situation est différente puisque 71% d'entre eux souhaitent se former. Mais il ne s'agit pas forcément de formation technique.

L : "Se former, c'est pouvoir discuter d'autre chose, c'est une formation générale que l'on veut".

D : "On veut se former pour pouvoir sortir un peu de notre milieu et oublier le travail".

De fait, la formation technique reste indispensable mais elle ne doit pas être la seule.

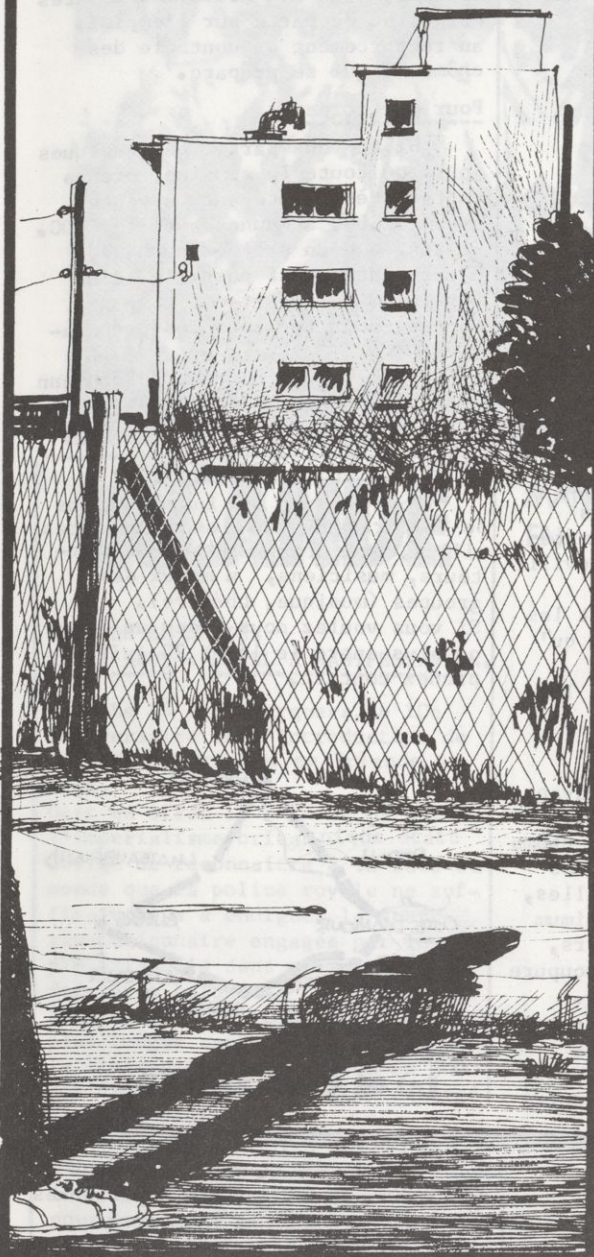
X : "A quoi ça sert de voir des belles machines qu'on n'aura jamais la possibilité d'utiliser ?".

La diminution constante des salariés agricoles reflète la restructuration en cours dans l'agriculture.

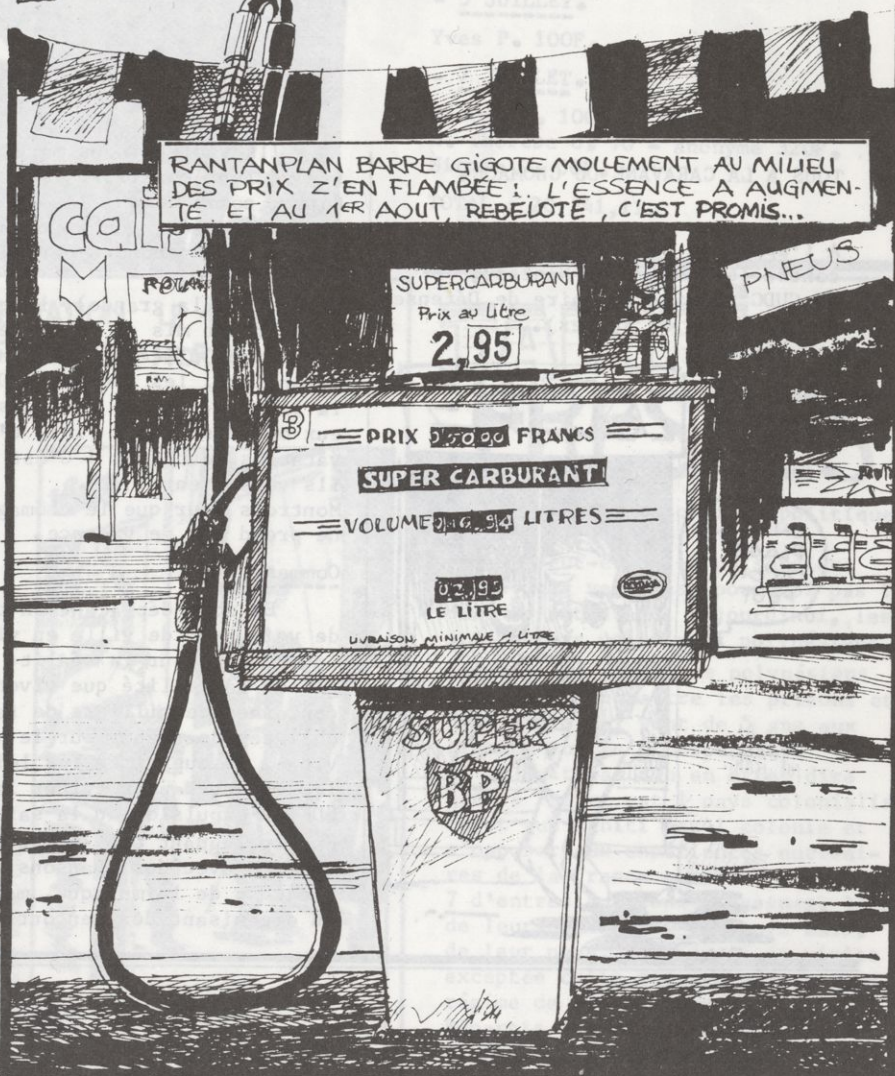
L'ÉTÉ, D'HABITUDE, C'EST LE MOMENT
DES BOULOTS MERDIQUES... MAIS, CETTE
FOIS, JE CROIS QUE J'AI TROUVÉ UN JOB
A PEU PRÈS POTABLE :

un job potable

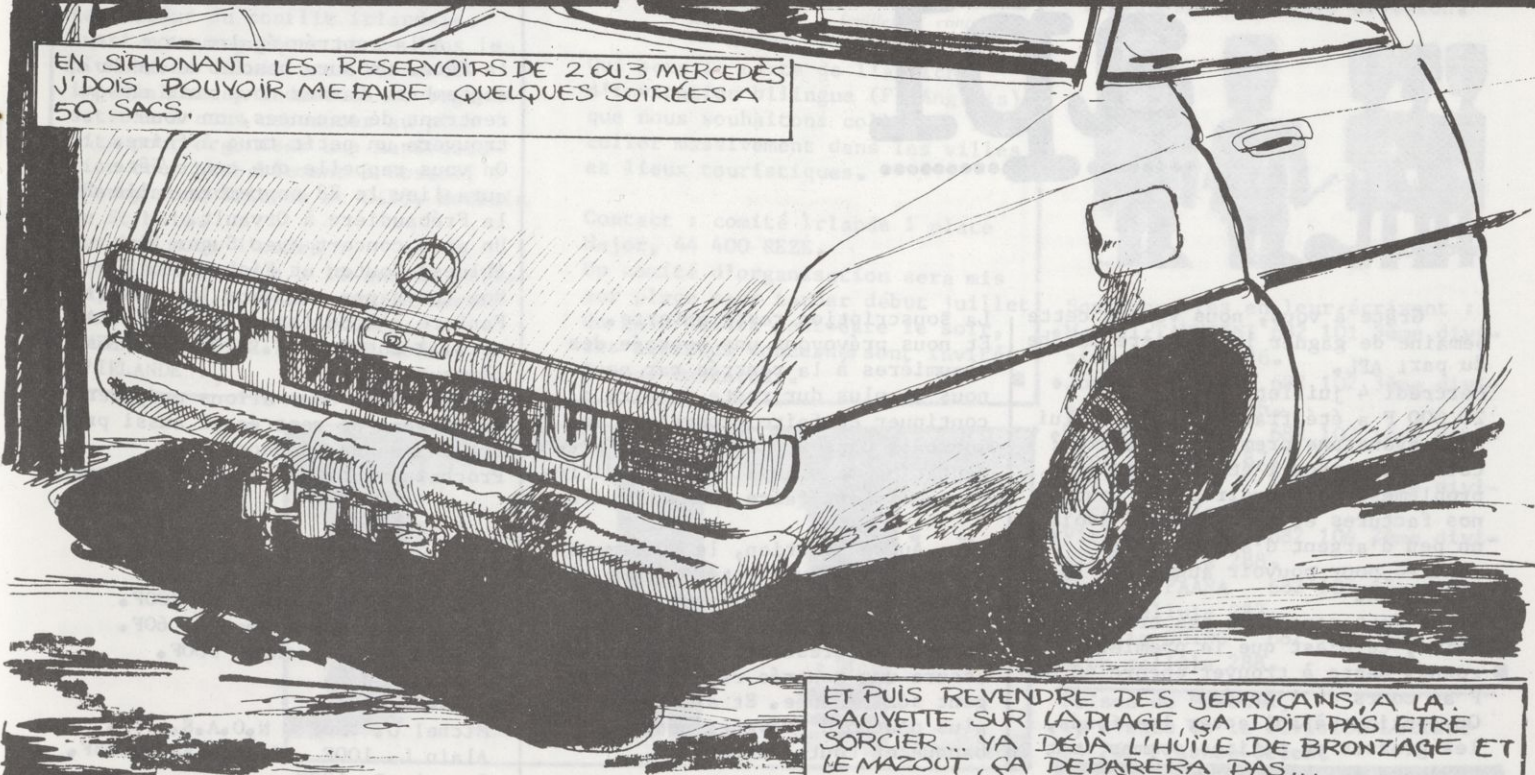
7



RANTANPLAN BARRE GIGOTE MOLLEMENT AU MILIEU
DES PRIX Z'EN FLAMBÉE : L'ESSENCE A AUGMEN-
TÉ ET AU 1^{ER} AOÛT, REBELOTE, C'EST PROMIS...



EN SIPHONANT LES RÉSERVOIRS DE 2 OU 3 MERCEDES
J'DOIS POUVOIR ME FAIRE QUELQUES SOIRÉES A
50 SACS.



ET PUIS REVENDRE DES JERRYCANS, A LA
SAUVETTE SUR LA PLAGE, ÇA DOIT PAS ÊTRE
SORCIER... YA DÉJÀ L'HUILE DE BRONZAGE ET
LE MAZOUT, ÇA DÉPARERA PAS...

sur la route

TOUS A LA CARAVANE DU CHOMAGE.

A l'appel du CLC (Collectif Lutte contre le Chomage de Nantes), du CUDC (Comité Unitaire de Défense des chômeurs de Rennes).



Ils veulent nous marginaliser, ils veulent banaliser le chômage, faire, comme disent les technocrates des ministères, que le chômage devienne "une donnée permanente de notre temps".

La Presse (la grande), la radio, la télé ont mis en route leurs programmes d'été : bulletins météo, bison futé, les courses à Deauville la Baule... et les chômeurs, eux ont disparus ! Fini, c'est les vacances, oublions ! C'est ce qu'ils voudraient ! Montrons leur que le chômage, lui, ne prend pas de vacances.

Comment ?

En nous déplaçant en caravane de voitures, de ville en ville, intervenons sur la réalité du chômage sur la réalité que vivent des centaines de milliers de familles, obligées de rogner sur le minimum vital, de supprimer les loisirs, les vacances pour éviter la coupure EDF, l'expulsion ou la saisie. En développant une animation sur le chômage avec des chansons, des sketches, de la musique, mais aussi en organisant des rencontres entre

chômeurs, syndicalistes, jeunes sur comment engager la lutte à la rentrée, face aux nouvelles mesures Farge, au 3e pacte sur l'emploi, au renforcement du contrôle des chômeurs qui se prépare.

Pour participer :

Si tu veux participer quelques jours ou toute la semaine, prends contact dès maintenant, à Nantes avec le CLC, à Rennes avec le CUDC. Il suffit d'un sac de couchage, d'une tente et si possible, d'un véhicule. Le départ est fixé à Nantes, pour terminer les préparatifs.

- CLC:APL 26 Bis Bd Robert Schumann
- ou téléphoner au 75.35.64.
(en soirée).

Chansons, musiciens, groupes.

Pour animer les interventions de la caravane dans les différentes villes, nous avons besoin de chanteurs, musiciens, ou mieux des groupes (musique, théâtre). Si vous voulez nous aider un jour ou plus entre le 16 et 23 juillet, prenez contact.



apl

Grâce à vous, nous venons cette semaine de gagner la première manche du pari APL.

Mercredi 4 juillet, le cap des 20 000 F a été franchi, et avec lui nous avons une première garantie : celle de passer l'été sans trop de problèmes, de pouvoir payer toutes nos factures et même mieux d'avoir un peu d'argent d'avance à la rentrée pour pouvoir augmenter la diffusion.

Il ne faut cependant pas crier victoire, ce n'est que le premier round. Reste à trouver encore 40 000 F au cours de l'année.

On continue à collecter les fonds, les grosses et petites sommes sont toujours les bien venues.

La souscription reste ouverte. Et nous prévoyons une tournée des chaumières à la rentrée car pour nous le plus dur reste à faire : continuer et faire progresser le journal, dans son contenu, sa présentation mais aussi dans sa diffusion. Il faut faire connaître APL.

Autre solution, le versement automatique d'une petite somme d'argent, 50 ou 100 F par mois, sur le compte bancaire de l'APL. Formule intéressante puisqu'elle assure une rentrée régulière d'argent sur l'année. Et si vous n'êtes plus d'accord prévenez notre banque et tout s'arrête.

Pour ce système il suffit de nous contacter. Dès à présent 4 personnes ont fait ce choix et nous font parvenir 320F chaque mois.

A la rentrée également : la fête. On aura besoin de monde en septembre. Passez nous voir en rentrant de vacances, on vous trouvera un petit truc à faire. On vous rappelle que cette fête aura lieu le 28 septembre salle de la Frébaudière à Orvault. Un gros concert avec Sugar Blue (blues) Couton et Fisher (folk) Noa (paysages musicaux libres...) Fanfare à iode (tangos, Boris VIAN etc...) entrée 25F. (20F pour les chômeurs). En attendant nous allons préparer le journal de rentrée et aussi prendre un peu de vacances. Prochain numéro le Mardi 4 septembre

- 30 JUIN.

Jean L. 100F - Sylvie H. 200F.
Nadine D. 100F - anonyme 60F.
Ch. M. 70F - anonyme 500F.

- 2 JUILLET.

Michel G. 150F - N.O.A.S. 10F.
Alain L. 100F - Françoise B. 35F.
Pascale R. 100F.



- 3 JUILLET.
- Maurice M. 200F - Bernard T. 100F.
Bernard V. 100F - Danielle P. 10F.
Odile H. 70F.
- 4 JUILLET.
- Alain F. 20F - J. T. 110F.
M. Thérèse B. 20F.
- 5 JUILLET.
- Yves P. 100F.
- 7 JUILLET.
- Michel F. 100F. - Monique C. 20F.
M. Thérèse C. 70 - anonyme 320F.
Nicole C. 50F.
- TOTAL : 20 541,11.

IRLANDE

MANIFESTATION LE 12 AOÛT EN BRETAGNE-NORD.

IRLANDE EN LUTTE.
LE 12 AOÛT : APPEL A MANIFESTATION.

Le 12 Août marquera le 10e anniversaire de l'introduction de l'armée Britannique en Irlande du Nord.

C'est en effet le 12 Août 69 que l'impérialisme britannique était obligé de reconnaître à la face du monde que la police royale ne suffisait plus à endiguer la guerre révolutionnaire engagée par le peuple irlandais dans une de ses dernières colonies.

Depuis, le conflit dure et c'est la plus longue campagne militaire pour la libération nationale qu'en 800 ans d'occupation le peuple insurgé ait eu à soutenir.

Même pendant les mois d'été, l'histoire ne s'arrête pas et toutes les occasions doivent être saisies pour briser le mur du silence, entretenu par les médias impérialistes autour du conflit irlandais.

Aussi nous engageons et ce dans les plus brefs délais tous les anti-impérialistes, individus ou organisations à nous contacter au plus vite pour organiser une manifestation très probablement à Roscoff (Ferry pour Irlande et G.B), Morlaix ou St Malo.

Sur les mots d'ordre :
Armée britannique : 10 ans de pillage, meurtre, torture sur le territoire de l'Irlande occupée.
IMPERIALISME BRITANNIQUE HORS D'IRLANDE !



Cliché Le Peuple Breton / Gillet

Au Nord : fouilles et contrôles des passants dans les rues...

Qui sera le texte de l'affiche d'invitation bilingue (F. et Anglais) que nous souhaitons coller et faire coller massivement dans les villes et lieux touristiques.

Contact : comité Irlande 1 place Major, 44 400 REZE.
Un comité d'organisation sera mis sur place sans tarder début juillet
Un gala suivra peut-être le soir, les artistes concernés sont invités à nous contacter.

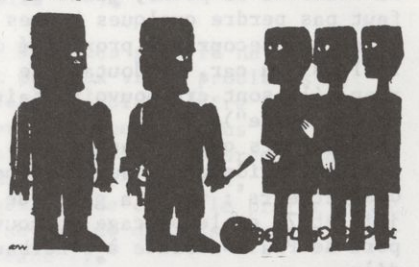
TAHITI = FRESNES

Hier les prisonniers politiques bretons et corses
Demain peut-être les prisonniers politiques vendéens (pourquoi pas ?)
Mais en attendant, aujourd'hui, les prisonniers politiques polynésiens.

Ils sont 15 patriotes polynésiens en effet à connaître les prisons et des peines qui vont de 5 ans aux travaux forcés à perpétuité.

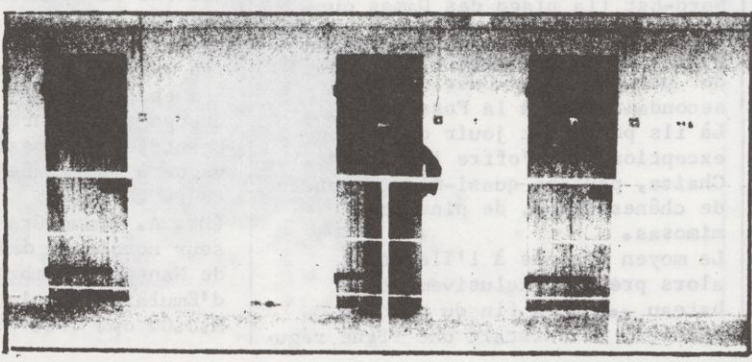
Il ne fait pas bon en effet dire que la France est 1 pays colonialiste et que Tahiti est 1 colonie et s'opposer aux expériences nucléaires de la France sur son propre sol, 7 d'entre eux sont à Fresnes, loin de leurs familles, de leurs amis, de leur pays, sans droit de visite exceptée celle des avocats et sous régime de droit commun.

Répartis (comme par hasard !) en 2 divisions, ils luttent pour être regroupés en 1 seule division.



- Soutenons-les en leur écrivant :
- Marcel TAHUTINI 682 101 3ème division cellule 286.
 - Jonas TAHUTINI 682 102 3ème division cellule 286.
 - Manea TEFANA 682 103 1ère division cellule 287.
 - Guy TAERO 682 105 1ère division cellule 287.
 - Viriamu TAVIRA 682 104 3ème division cellule 288.
 - Prosper FAANA 682 106 1ère division cellule 287.
 - Charlie CHING 682 107 3ème division cellule 288.

Prison de Fresnes,
1, avenue de la division Leclerc
94 261 Fresnes-Cedex.





noirmoutier piratée

NOIRMOUTIER, perle de la "Côte de lumière"...
(autopsie d'un futur cadavre).

C'EST LA SAISON !...

Ca y est ... voilà l'été, c'est la saison ! L'île regorge de touristes, d'étrangers, de "gens du continent", la population (8074 hab. au recensement de 1975) est multipliée par 16...

Les commerçants s'épuisent à satisfaire la demande mais n'osent se plaindre : ça fait dix mois qu'ils attendent ce moment, l'occasion d'éponger en deux mois les dettes de l'année.

Les gros commerçants se frottent les mains : eux auront l'occasion de faire du ski nautique ou de la croisière en plus de leurs bénéfices.

Les pêcheurs aussi vont améliorer leurs revenus, mais au prix de multiples conflits avec les plaisanciers (le plus souvent inexpérimentés, qui s'accrochent dans les filets, pêchent dans les bouchots ou "cassent la pêche", quand il ne faut pas perdre quelques heures à aller les secourir à proximité de l'île d'Yeu car, ne doutant de rien, ils sont cru pouvoir "faire la traversée").

Plaisanciers que les autorités choient, évidemment, aux détrimens des pêcheurs : voir la grève de juillet 77 et le blocage du nouveau port de Plaie-aisance à l'Herbaudière.

Malgré cela les pêcheurs vont pouvoir améliorer leurs affaires tout en se faisant arnaquer par les mareyeurs.

Les flics sont sur les dents : dix fois plus de chiens l'été (dix fois plus de plaintes : quelques crottes sur les plages mazoutées, ça fait sale...), dix fois plus de jeunes gens, ça fait du bruit. Vingt fois plus d'automobiles, ça fait des embouteillages.

(Vingt fois plus de vols et de chèquessans provisions aussi. Mais la brigade ne peut pas s'occuper de tout !).

Quant aux touristes, ils règnent en maître sur l'île. Enfin presque, car il faut distinguer : Noirmoutier (le Monastère Noir), comme le reste de la côte

vendéenne, est avant tout un lieu de tourisme populaire : la "plus belle plage d'Europe" (?) c'est sur la "Côte d'Amour" (une denrée qui se fait rare...) pas sur la "Côte de lumière" (un bien distribué à tout le monde...).

La Vendée est d'ailleurs le troisième département touristique français (Après la Côte d'Azur : Var et Alpes maritimes).

Mais y viennent aussi et depuis très longtemps de grandes familles (de la haute bourgeoisie nantaise) essentiellement dans le Bois de la Chaize autour de la plage des Dames. Ceux là, propriétaires de longue date, de magnifiques "résidences secondaires" règnent effectivement en maître.

Les autres s'entassent dans des camping innombrables - qui envahissent chaque coin de côte - et reproduisent là le comportement qu'ils sont contraints d'avoir toute l'année dans leurs "grands ensembles", cités ouvrières et/ou H.L.M. de banlieue.

TOURISME : L'Ancien et le Nouveau.
L'Ancien.

Autrefois, c'était l'Eden ! Quelques privilégiés (de la bourgeoisie nantaise ... principalement celle qui avait des liens familiaux avec la population ilienne, l'autre allant à la Baule ou à Pornic), abordaient l'île sur sa côte. Nord-Est (la plage des Dames où existe aujourd'hui une estacade : d'où l'expression "portons l'estacade" utilisée à la Guérinière et secondairement à la Fosse). Là ils pouvaient jouir du paysage exceptionnel qu'offre la bois de la Chaize, paysage quasi-méditerranéen de chênes-liège, de pins et de mimosas.

Le moyen d'accès à l'île était alors presque exclusivement le bateau ... à la fin du siècle dernier, il existait une ligne régulier

entre Nantes et Noirmoutier. En 1871 un autre bateau fit régulièrement la traversée Pornic Noirmoutier.

"Un certain nombre de nantais prirent, dès lors, l'habitude d'envoyer leurs femmes et leurs enfants, jouir de leurs vacances à Noirmoutier et revenir passer



le dimanche près d'eux". (M.J.C opcit p11).

C'était encore, Dieu merci, l'heure du pittoresque : "les vapeurs mouillaient à une ou deux encablures (200 à 400 m) de la plage (des Dames). Les passagers étaient débarqués à l'aide d'un canot quand faire se pouvait, sur les rochers, sinon un peu partout. Les débrouillards, enlevant bas et chaussures, gagnaient la terre les pieds dans l'eau.

Quant aux autres, aux femmes surtout les marins les prenaient sur leur dos et lorsqu'ils trouvaient leur charge trop lourde ou trop récalcitrante, la laissaient choir dans la vague à la grande joie des spectateurs".

(Dr. A. Viaud-Grand-Marais, professeur honoraire de l'école de médecine de Nantes ; membre de la société d'Emulation de la Vendée, cité par M.J.C. op. cit. p9).

Mais c'était aussi, merci Satan, l'heure du danger : " c'est en doublant la pointe St Gildas, que disparut le 14 juin 1931, le bateau St Philbert, et avec lui les 500 passagers qu'il remontait vers Nantes, sous une forte tempête, après une excursion dans l'Ile de Noirmoutier. Pour éviter les embruns les 500 voyageurs avaient trouvé refuge, groupés sur le même bord à l'abri du vent. Lorsque le St Philbert amorça son virage à tribord pour entrer en Loire en doublant la Pointe St Gildas, il se retourna et disparut aussitôt dans les flôts". (Henri Martin, cité par M.J.C. oc p13).

Le Nouveau.

Le nouveau touriste, lui, ne risque pas de laisser sa vie dans l'opération, tout au plus paie-t-il 8F à chaque passage par le nouveau pont à la pointe sud de l'Ile. Parce que les moyens d'accès à l'Ile sont aujourd'hui, très majoritairement terrestres et non plus maritimes. Il y a le Gois d'abord, cette route sub-marine, découverte dès le 18ème siècle par les pêcheurs et quelques moines, est ouverte quelques heures par jour à marée basse. Cette route unique en Europe est fort mal entretenue par les "pouvoirs publics" depuis son dallage en 1904 par des investisseurs

privés, hoteliers de leur état et qui avaient donc tout intérêt à faciliter l'accès des touristes. Tout le monde vous dira qu'il vaut mieux passer par le pont si l'on ne veut pas esquinter sa bagnole sur les cahots au Gois.

Oui... mais passer par le pont, c'est - ou plutôt c'était puisque la loi du 27 juin 79 n'est pas conforme à la constitution française, devoir payer 8F à chaque passage, et la société -privée évidemment- qui a construit le pont il y a bientôt 10 ans continue de s'engraisser (600.000 passages en moyenne en juillet-août soit 50.000F en deux mois !) sur notre dos (celui des touristes et celui des îliens qui donnent quand même 3F à chaque fois, alors qu'ils ont besoin de liaisons fréquentes avec le "continent" ne serait-ce que pour approvisionner les touristes en denrées périssables.). Il y en a assez ! Le moment est venu de passer gratuitement : c'est un droit constitutionnel à ce qu'il paraît (cf Ouest-France du 4/7/79) et c'est ce qu'ont obtenu les habitants d'Oléron et ce que font plus de 30% des usagers du pont de St Nazaire. Comment faire ? c'est simple : engagez vous tout à fait normalement vers le poste de péage, saluez le "péagiste" qui n'y est pour rien et passez tout simplement ! Il suffit de passer le pont ... Comme dit Brassens.

Mais le nouveau touriste ne fait pas que passer (encore qu'à Noirmoutier, le "tourisme de passage" se développe de plus en plus au détriment du "tourisme de séjour") il séjourne également. Hormis la couche privilégiée qui dispose de résidences secondaires ou qui va à l'hotel (moins de 25%) la majorité fait du camping dans les conditions qu'on suppose lorsque l'on sait qu'en 75, et ça empire, ils furent 30 000 alors que les normes officielles sur les capacités des campings de l'Ile n'en permettaient que 10 000 !

C'EST L'ILE QU'ON VEUT ABATTRE !

Depuis quelques temps déjà, tout ce que les bureaux administratifs comptent de planificateurs et autres technocrates de l'aménagement du territoire, a enfanté d'un génial projet qui prévoit de faire du tourisme la "mono-activité" de l'Ile. Que la pêche soit une activité essentielle à préserver, que la "pomme de terre de noirmoutier" puisse conquérir de nouveaux marchés, que l'industrialisation de l'Ile soit possible dans certaines conditions ce qui aurait de nombreux effets bénéfiques : rajeunissement de la population résidente, diversification des activités, fixation de la main-d'oeuvre - comme on dit dans les ministères - etc... Tout cela n'intéresse que peu la technocratie - privée ou publique - toute entière désireuse de servir les intérêts de son maître, le Capital (qu'il prenne le masque du "promoteur immobilier", de "l'hotelier" ou autre "organisateur de loisirs").

Tous ces gens là ne s'intéressent pas aux vrais problèmes de l'Ile - au point d'être incapables de prévoir (ce que tous les îliens savaient ...) l'effondrement des digues (cf APL n°59, 60 et 65), ce qui compte c'est le profit (dont ils ne voient que les miettes pourtant !). "L'aménagement du territoire" est une chose trop importante pour être laissée aux aménageurs. ••• Un jour (proche) viendra où les îliens déménageront les aménageurs

En attendant, lorsque vous irez à Noirmoutier (car c'est quand même une île très chouette !) il est inutile de laisser des sous à la société du Pont : pour l'instant, avant que le parlement nous concocte une nouvelle loi dont il a le secret, vous avez le droit pour vous !

P.N.
(d'après l'oeuvre de M.J.C. et avec le concours du V.C.C.)





Yann Le Polles consacre sa vie du moment à défendre les pères divorcés. Et leurs enfants mineurs : comme le résume le nom de l'association dont il est responsable, la DIDEM : Défense des Intérêts des Divorcés et de leurs Enfants Mineurs

En quelques mots : il exige l'égalité entre hommes et femmes en matière de divorce, en particulier dans la garde des enfants. Que ceux-ci ne soient plus confiés de façon systématique à la mère (actuellement à 95% des cas si le jugement du tribunal donne le tort au père, à 85% des cas si c'est à la mère).

Qu'au "préjugé anti-paternel des tribunaux", hérité d'une conception dépassée de la relation familiale et du rôle maternel, fasse place une attention particulière envers la demande du père de garder ses enfants que les procédures actuelles de jugement, d'enquête sociale, de recherche des responsabilités soient révisées dans un sens plus équitable moins automatiquement favorable à la mère.

(Deux autres associations, la Condition Masculine et le Mouvement de la Condition Paternelle, provenant de scissions d'avec la DIDHEM créée en 69 et dont dérive l'actuelle DIDEM, proposent la garde conjointe ou la garde alternée : YLP refette ces solutions, l'une comme inapplicable concrètement, l'autre comme désastreuse pour l'équilibre de l'enfant :

ce sont des demi-mesures, ajoute-t-il, il faut remettre l'enfant ou au père ou à la mère, et ensuite faire appliquer de façon juste le droit de visite.

Ces trois associations regroupent selon lui 10.000 membres, dont 2-3 000 à la DIDEM.)

Tout cela est bel et bien. Mais j'ai rencontré et écouté 2 heures YLP. Il m'a remis un dossier de presse que j'ai lu.

Que le père puisse désirer ses enfants au même titre que la mère me paraît juste, et défendable (mais pourquoi disserter sans fin sur "l'intérêt des enfants", d'autant mieux utilisable à d'autres fins que jamais défini !).

Derrière une juste demande j'ai trop senti ce besoin de revanche dont il se déclare exempt.

Les deux premières conséquences que YLP entrevoit à l'application de ses propositions sur le droit de visite s'expriment ainsi :

"Tout d'abord le hurlement de certaines qui se retrouveraient face aux conséquences de leurs actes". et : "Pour beaucoup d'enfants ce ne sera plus "Papa ne vient plus te chercher il t'abandonne", ce sera "Maman ne veut pas te conduire chez Papa". YLP veut qu'on taise son histoire personnelle, mais elle distord chacune de ses pages : au projet de loi est jointe une annexe (non livrée aux journalistes) décrivant son propre divorce ("Le fait qu'il s'a-

gisse du mien donnera plus de valeur au texte et engagera ma bonne foi, par là même la vérité de mes déclarations"), à diverses reprises au cours du texte son "ex-femme" est tourmentée, prototype de l'engeance féminine (il donne l'exemple d'un refus de visite par utilisation de certificat médical, et conclut : "cet exemple est à multiplier par 10.000 et fait partie de la panoplie des armes féminines pour empêcher leur ex-mari d'exercer ses droits vis-à-vis de leurs enfants").

L'association devient le moyen de sa revanche, son activité pour cette association le pansement de son traumatisme (sans doute cet homme souffre, il trouve un équilibre dans cette colère, et la défense d'autres pères divorcés : mais un désarroi peut-il pardonner des propos agressifs, mysogynes, rétrogrades ?).

L'en-tête de ses lettres (où l'intitulé de l'association et le nom du responsable se font part égale), l'utilisation systématique des adjectifs possessifs particuliers ("ma campagne de presse", "mon but", "mon jugement"), la lettre à Bolo de présentation du projet de loi au nom de la DIDEM (où il déclare : "Ce texte n'engage que moi, et j'en porte toute la responsabilité") manifestent combien il fait de cette association son affaire, son faire-valoir, son obsession : "J'ai un but, j'ai engagé un combat et j'y crois, les magistrats ont bloqué ma vie, ma vie s'est arrêtée ce jour là : études finies, emploi perdu".

("On aurait pu travailler ensemble si j'avais continué des études" dit-il d'un ancien camarade qu'il retrouve, lui prévenu, comme substitut au procureur en face de lui : ce blocage social le harcèle, arrêtant à la licence de psychologue ses études, il s'intitule "psychologue", à la 3e année de licence en droit, il rédige un projet de loi et en appelle à la "logique" juridique. Il passe l'entier de son temps à interpellier les journalistes, les hommes de loi, rencontrer les pères divorcés : reconversion d'un fils de famille, jouant à l'avocat et au psychologue sans être ni l'un ni l'autre, apôtre par dépit ? "Mon but actuel est de ne laisser aucun père ni aucune mère dans la solitude et la détresse (...). Je fais de ces travaux le but de ma vie pour sauver mon propre fils, par là même, des centaines d'autres enfants. Ces enfants, ne l'oublions pas, seront nos adultes de demain, etc...").

mon combat

Quel crédit accorder à une association dont le représentant parle le "je" et le "moi" sans arrêt à la bouche, et livre sur les autres membres des jugements sévères : "J'en défends sincèrement une minorité, peut-être 1%. Si j'étais magistrat, il s'en trouve peu à qui je confierais leur enfant. On retrouve



souvent le désir de vengeance : pour faire chier leur ex-femme". (L'association s'adresse à l'élite des pères divorcés, à une "minorité" (des personnalités locales, professions libérales et autres, commencent à fréquenter l'association, la soutiennent : elles ne sont pas inscrites dans le fichier, pour éviter toute indiscretion) : les schémas primaires du catéchisme ordonnent les individus : "il y a de bons pères innocents, il y a de moins bonnes mères coupables").

YLP s'efforce de donner de son mouvement un visage rassurant et tolérant, éloigné de toute misogynie (à l'inverse de la CM*qu'il exécute de ce seul jugement : "sa misogynie se passe de tout commentaire") : il ne manque pas de signaler que "de très nombreuses femmes adhèrent à son association" (Presse-Océan 20/1/79), et l'explique aisément : "les divorces étant de plus en plus fréquents, les femmes victimes de leurs propres avantages sont de plus en plus nombreuses et constatent avec surprise l'ampleur de ces avantages" ; Des mères et soeurs de divorcés, des femmes remariées à des divorcés le consultent, des femmes lucides ("qui ont ouvert les yeux") et Christiane Collange (appelée en renfort) s'étonnent de leurs privilèges : on s'attend à une forte présence, en fait la DIDEM compte moins de 5% de femmes, dit-il.

YLP s'efforce d'imaginer une égalité possible entre l'homme et la femme, mais il trébuche sur ses préjugés : les descriptions de femmes qui traînent dans son projet de loi montrent un personnage soumis absolument et protégé (comme aujourd'hui, il déclare sans fin, comme pour exorciser cette malédiction, que "la femme s'est voulue et est devenue l'égal de l'homme au niveau social", et doit donc le devenir au niveau familial : il devrait sortir de son milieu, fréquenter les HLM de banlieue, les usines, les bureaux, même les salons de la bourgeoisie : plus d'une

*"la condition masculine"

femme troquerait son égalité contre la sienne).

Mais en toute occasion un personnage sujet à la passion : révolté pour la juste cause, celle des hommes ("à mon grand étonnement, autant leurs maris restent calmes et résignés, autant, elles, sont révoltées et viennent me trouver avec ou sans leur mari, fils ou frère", dit-il des femmes, mères et soeurs de divorcés), faible envers une autre femme, que le malheur égare ("si le mari est responsable, l'Assistante Sociale rencontre une femme abandonnée avec ses enfants, parfois avide de vengeance. Comment une femme peut-elle rester insensible devant ce dernier tableau ?").

L'ordre familial

Au fond on trouve des nostalgiques, des mots d'ordre de la droite et du clergé de 20-45 dans les propos de YLP.

L'ordre familial l'obsède.

"Que constatons-nous ?" demande-t-il : "le divorce devient un véritable fléau National (N majuscule !)" vient en première réponse.

A quoi il ajoute pêle-mêle le sort des enfants, celui du père, les "mariages en diminution", le "nom-

bre des enfants illégitimes en hausse : un million de mères célibataires en 78", le "Nombre des naissances en diminution", et "14 banques de sperme" ayant donné naissance à 1.500 enfants de 73 à 79 : n'est-ce pas prêcher le mariage et la procréation, blâmer d'irrégularité les mères célibataires et les couples inféconds ?

Il invite à de saines conduites, stigmatise le relâchement des mœurs : "le gouvernement demande 3 enfants

par foyer, ne sommes-nous pas depuis des années en train de prendre le chemin opposé ? Autant il est facile de prendre des habitudes, autant il est difficile de les corriger lorsque ces dernières sont prises".

Il invoque l'autorité des anciens, proposant de faire appel aux retraités lors des enquêtes sociales : "le bon sens d'anciens pères et mères de famille n'est-il pas préférable à des spécialistes automatisés, de sexe féminin, mandatés et assermentés par et devant un même tribunal ?

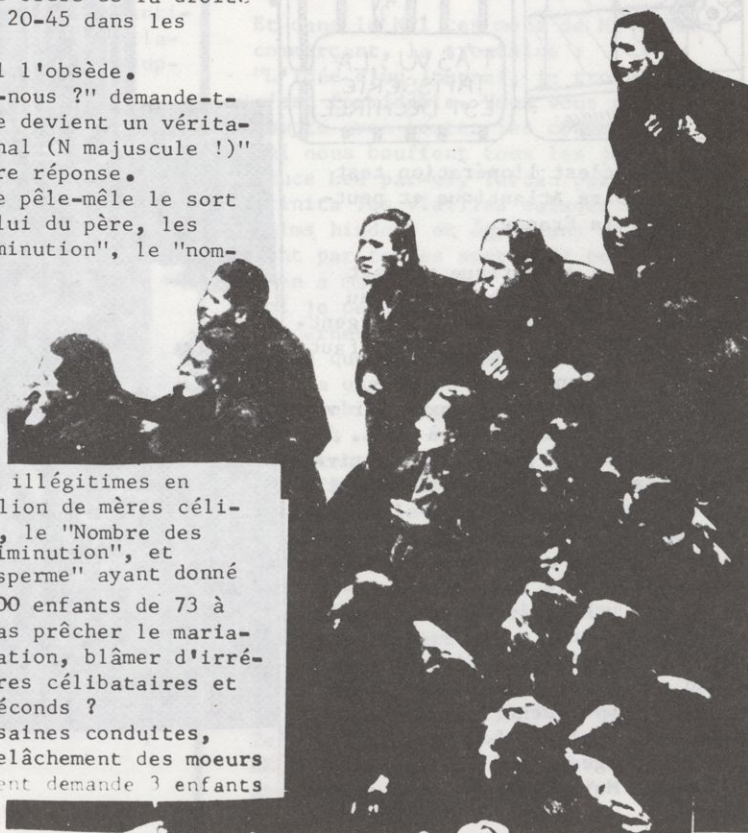
Car, qu'y a-t-il de plus proche de la psychologie que le bon sens ?" Il place sous l'inspiration divine les hommes de loi : "Magistrats et avocats, qu'un des plus grands saints de France vous aide à voir le problème des pères divorcés sous un angle nouveau. Une épouse peut être une bonne mère, mais certains pères peuvent être plus maternels que certaines femmes".

Il remet dans les mains intemporelles de la religion le sort des pères : "Que St Yves protège le parent pauvre du divorce".

Les propositions de la DIDEM peuvent conduire à discussion, permettre une évolution dans la manière de considérer le rôle du père : mais YLP, homme-orchestre ou homme-sandwich, devrait s'interroger sur lui-même avant de clamer ses jugements, ne pas assimiler ses angoisses et la réalité, laisser parler un peu les autres pères de l'association.

A moins qu'effectivement ses propos misogynes, rétrogrades, soient représentatifs des membres de l'association (dont voici le siège : YLP, 4 bis, rue Cuvier, 44 100 NANTES, tél : 73.45.30).

Daniel B.



La fin des Hlm ?

■ **APL** L'Etat veut conventionner les sociétés HLM. Quelles sont les conséquences d'une telle politique pour les locataires et les sociétés HLM ?

P. Poudat :

Le Conventionnement est un problème délicat qui risque d'entraîner de sérieuses perturbations dans les années à venir.

Il faut distinguer le conventionnement du secteur privé et le conventionnement du secteur public HLM. Je ne parlerai que des HLM. Pour le Sillon de Bretagne on nous dit : vous avez des difficultés financières, vous pouvez vous en sortir grâce à des améliorations que vous allez apporter dans des immeubles que vous allez conventionner.

PENDANT LES JOURS QUI SUIVIRENT LEUR EMMÉNAGEMENT



Le Sillon c'est l'opération test pour la Loire Atlantique et peut-être pour la France.

Le Home Atlantique voulait améliorer la distribution d'eau chaude. Il lui fallait de l'argent. L'Etat a dit d'accord mais il faut vous conventionner.

Ceci vous permettra d'augmenter vos loyers de l'ordre de 40 à 50 %. Un problème : la refecton du circuit d'eau est-elle une amélioration apportée aux locataires.

A la Mairie de St Herblain, le P.S estime qu'il s'agit bien d'une amélioration, le P.C dit que ce n'est pas une amélioration, c'est une réparation.

Pour les locataires, il paraît qu'un grand nombre de familles habitant le Sillon vont bénéficier d'une Aide Personnalisée Logement, APL, plus avantageuse que l'allocation logement. Mais pour un loyer plus élevé.

Le conflit du Sillon de Bretagne, c'est l'échec d'une politique : celle du Home Atlantique. Mais c'est aussi l'illustration d'un cas plus général : les difficultés financières que connaissent les sociétés HLM. Aujourd'hui, l'Etat propose de leur venir en aide, c'est le conventionnement. Quelles seraient les conséquences d'une telle politique pour les locataires ? Nous avons demandé à Pierre Poudat, vice président national et secrétaire fédéral de la Confédération Générale du logement de faire le point sur ce sujet.

Dans le cadre de l'APL, une famille qui gagnera 4000 F par mois, soit 2 salaires légèrement supérieurs au SMIC, n'aura pas d'allocation.

On risque donc d'aboutir à une ségrégation dans les HLM. Dans la mesure où les loyers HLM seront alignés sur les loyers privés on ne voit pas pourquoi certaines personnes iront en HLM. Elles paieront un loyer aussi cher, même plus cher sans aucune aide. On aboutira à n'avoir dans les HLM que les familles aux salaires les plus bas.

Pour le Sillon on risque de voir disparaître les familles sans problème, qui payent régulièrement leur loyer. Il ne restera que les familles qui ont des difficultés de paiement.



C'est peut-être la mort des HLM. La création de véritables ghettos.



En dehors du Sillon de Bretagne que vous alliez à l'office des HLM ou à un autre organisme, le problème est le même. Si vous leur dites que les peintures n'ont pas été faites, l'entretien pas fait on vous répond qu'on n'a pas l'argent nécessaire pour faire les réparations ou alors qu'il faut passer par le conventionnement. Voilà ce que le gouvernement imposera puisque nous n'avons pas les fonds nécessaires pour entretenir d'une façon correcte les immeubles HLM. Si on veut faire l'entretien, on se tourne vers les locataires et on vous dit les loyers ne sont pas assez chers.

Dans la Sarthe l'Office HLM a augmenté en deux ans de 46 %. Au Sillon d'année dernière la CGL c'est bagarrée parce qu'on parlait déjà avant le conventionnement d'une augmentation de 32 %. Elle a été refusée.

■ **APL** Depuis le 1er juillet, les loyers sont libres. Quelle est la situation des locataires aujourd'hui ?

P. Poudat :

Depuis le 1er avril on peut compter une moyenne de 20 à 30 appels téléphoniques par jour à ce sujet.

Si vous êtes en cours de bail il n'y aura pas d'augmentation. Celle-ci n'interviendra qu'au renouvellement, alors là vous risquez une augmentation importante. Nous savons qu'il y a un certain nombre de personnes qui ont vu leur loyer augmenter de 30 à 40 %.

Nous avons écrit à tous les députés et sénateurs pour demander que le gouvernement revoit sa position car nous sommes dans une région durement touchée par la crise économique.

Monsieur Cavallé demande aux locataires de prévenir le préfet si leurs loyers augmentent de plus de 11 %. L'autorité préfectorale convoquerait alors le propriétaire afin de lui demander de se calmer. Dans une lettre ouverte à Mr Cavallé nous indiquons :

- que cette décision est dangereuse car elle ne se réfère à aucun texte. Il nous paraît inconcevable de donner à l'administration une mission ne reposant sur ancien droit alors que cette mission appartiendrait à la justice si un texte lui donnait le pouvoir d'intervenir en ce domaine.

De plus il y a un risque de punition par le propriétaire. Il peut refuser de renouveler le bail à son locataire. La CGL demande :

- la réglementation des loyers pendant toute la période de crise économique.

- la protection des locataires dans leur logement c'est à dire pas de résiliation de bail sans que le propriétaire ne le justifie par un motif légitime.

Propos recueillis par D.B.



Créée en 1955, la Confédération Générale du Logement n'est liée à aucun parti politique, ceci afin de conserver ses possibilités de contestations à tout pouvoir en place. Sa politique est de grouper, aider et représenter tous ceux qui ont des problèmes d'habitat et coordonner leur action en vue d'une meilleure efficacité.

Il s'agit, en fait, d'un "syndicalisme du logement" devant peser sur la politique du logement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Permanence : 57 rue des Hauts Pavés
Samedi de 9H30 à 12H.
Lundi de 9H à 11H.
Téléphone locataires : 74.24.26.
Accédants à la propriété : 74.37.71.
49.25.34.

Sillon

histoire d'eau

Le conflit qui oppose le Home Atlantique aux locataires au Sillon de Bretagne va peut-être trouver une solution.

Opposés à l'installation de cumulus d'eau chaude dans les appartements, les habitants du Sillon s'étaient vigoureusement affrontés à la Direction du Home Atlantique. Ils demandaient également une indemnisation du préjudice subi à la suite des coupures du réseau d'eau chaude durant ces dernières années. Au début de la semaine, une première réunion arbitrée par la Maire de St Herblain J.M AYRAULT n'avait pas abouti, le HOME ATLANTIQUE refusant l'indemnisation. Jeudi soir une nouvelle rencontre à eu lieu, des solutions ont été envisagées :

- concernant l'indemnisation, une grille par secteur d'immeuble sera établie en fonction des coupures.
- côté cumulus, la pose continue.

Mais un sondage va être effectué pendant 6 mois sur 100 logements pour évaluer la consommation d'électricité des chauffe-eau et donc le prix du m3 d'eau chaude fourni par un cumulus individuel.

Si le coût se révélait supérieur à celui fourni par un réseau collectif, le Home Atlantique, dans le cadre de la ventilation des charges, s'engage à supporter le supplément.



SANS FRONTIÈRE

SANS FRONTIÈRE, un hebdo de l'immigration. "J'ai égaré - retrouvé mon identité à la frontière de mon terroir et de mon pays d'accueil".

Et dans le N°1 ces mots de Mr Ahmed commerçant, la trentaine :

"L'idée d'un journal, je trouve que c'est formidable. Vous vous rendez compte avec toutes les conneries qui nous bouffent tous les jours : Bruce Lee par-ci, Tarzan par là, Trinita les vieilles salades des films hindous et égyptiens en passant par toutes sortes de pornos, y'en a marre.

Moi je pense qu'il faut arriver à concerner les immigrés par autre chose que la consommation. Il y a une façon de leur parler des problèmes qu'ils vivent tous les jours".

Pari tenté, pari tenu.

SANS FRONTIÈRE en est au numéro 4. Lettres de lecteurs, recettes de cuisine, poésie, livres, spectacles carnaval, dossier sur la loi stoleru-bonnet.

Une voix nouvelle, originale, autonome et forte.

SANS FRONTIÈRE.
35 rue Stephenson PARIS 75 018.
Tel. : 606.15.68.
LE N° 4 Francs.
Abonnement 6 mois : 80 F.
12 mois : 160F.

CENTRES SOCIAUX ST NAZAIRE

RIEN N'EST JOUÉ

Dans le N° 82 de l'APL, il y a 15 jours, nous annonçons le projet de dissolution de l'Office des Centres sociaux par la municipalité, le licenciement de tout le personnel et des promesses de reclassement très fumeuses dans le cadre d'un régime municipale. Tout cela n'était qu'à l'état de projet.

Depuis que la mairie a ainsi rendu public son projet de dissolution, la situation n'a guère évolué. Chacun est resté sur ses positions, aucune avancée n'a été réelle sur le terrain des reclassements du personnel, et les usagers se sont mobilisés de telle manière qu'actuellement aucun vote en A.G. n'a encore

décidé la dissolution prônée par la mairie, ce qu'exigent les statuts de l'Office. En ce début de vacances, c'est donc une petite guerre de tranchées qui s'étend sur le terrain des Centres sociaux, entre la mairie d'une part et les usagers et le personnel d'autre part.

ENCHAINÉS POUR LES CLEFS

La remise des clefs des Centres sociaux aux responsables municipaux s'est faite en grande pompe. Le déguisement utilisé était le rappel d'un grand épisode de l'histoire, celui des Bourgeois de Calais (Rappel pour les leurs non avertis : ces héros ont remis les clefs de leur ville et se sont constitués prisonniers au roi d'Angleterre en 1347 pour sauver Calais) A St Naz les animateurs n'ont pas été acceptés comme prisonniers; ils ont donc pu aider les usagers à occuper les Centres de la Bouletterie et de la Berthauderie.

Le Mercredi 4 Juillet a eu lieu une rencontre entre Mauduit l'adjoint à la culture, et le personnel de l'OFFICE. Rencontre sans conséquences, sinon le renforcement des positions du personnel devant

l'incapacité de la mairie d'avoir des propositions précises et correctes. La prochaine rencontre de ce type devrait avoir lieu cette semaine mais en présence cette fois de représentants des Fédérations Léo Lagrange et Francs Camarades.

A.G. POUR RIEN

Jeudi 5 Juillet devait avoir lieu l'A.G. de l'Office. Auparavant se tenait une séance du Conseil Municipal à laquelle s'est rendu le Comité de défense des Centres. Les positions de Mauduit devant l'ensemble du Conseil ne prétaient aucune nouveauté: dissolution inévitable du fait du trou financier et aussi, pour créer une nouvelle équipe d'animation, réouverture de 2 centres en Septembre et des 2 autres en Janvier 80 avec coexistence d'une animation adultes-enfants dans chaque centre, propositions de reclassement pour le personnel à faire... En fait, ce que cherchait Mauduit, c'était trouver une couverture de tout le Conseil pour une décision difficile (licencier) dans une ville de tradition syndicale forte. Eh bien, le Conseil municipal a voté à l'unanimité moins 2 voix (le PSU) la motion pour la dissolution.

Suite à quoi s'est tenue l'AG de l'Office qui devait statuer sur la dissolution. En fait, il n'y a pas eu de vote car le quorum des usagers n'était pas atteint. Il faudra attendre une nouvelle A.G. le 18 Juillet pour que la décision soit tranchée.

En attendant, les usagers occupent toujours 3 Centres, et la CFDT (la CGT attend?) commence à prendre parti pour s'opposer à tout licenciement. C'est le minimum me direz-vous. Oui, mais quand on sait que certains syndicalistes et les licenciés sont du même parti politique (le P.S.) c'est là que ça devient intéressant...



HERREMANS

1 AN AVEC SURSIS

Dénoncez les magouilles financières
il en restera toujours quelque
chose !!

Philippe Herremans, ancien
éducateur de la maison d'enfants
"les Elfes" à la Chapelle Montli-
geon dans l'Orne, secrétaire de la
Section Syndicale CFDT, a mis un
jour le nez dans les comptes de
l'établissement et y a trouvé des
"trous".

Avant que le grain de sable ne
vienne bloquer une machine économi-
que bien huilée, imprimerie, blan-
chisserie, hôtellerie, maison
d'enfants et ayant approximative-
ment les mêmes patrons, le même
type d'employés, tenus par une
main de fer dans un gant de pater-
nalisme (l'employeur est proprié-
taire des logements, par ex.), et
que l'esprit syndicaliste ne
vienne gangréner les "éléments
sains", avant que ne soit mis en
cause dans cette affaire de détour-
nement de fond des personnalités
respectables de l'Orne et de la
région Parisienne, Philippe Herre-
mans a été inculpé pour "attentat
à la pudeur sur mineurs de moins de
15 ans".

Condamné tout d'abord à 1 an de
prison ferme.

Passé en appel le 22 juin (voir
APL n° 82) à Caen, le verdict a
été connu jeudi 5 juillet 79.

1 an de prison avec sursis et
pour expliquer cela, le tribunal
fournit 25 pages d'attendus de

jugement. Ils n'étaient pas encore
dactylographiés lorsque le verdict
a été rendu !

Nous savons pour le moment qu'il a
"bénéficié" de sursis pour 4 raisons :

- c'est la première condamnation.
- il est jeune et n'était pas diplômé lors du "délit".
- il dispose de bonnes références morales (directeur d'établissement, psychiatre etc...).
- il n'y a pas eu de traumatisme sur les enfants... (et pour cause...)

En revenant de Caen le 22 juin
le moral n'était pas au beau fixe
pour les participants à la journée
d'action. La défense sur le plan
politique était passée sous la ta-
ble, nous croyions tous qu'il y

aurait au moins 2 ou 3 mois de
"ferme" à la clef. Le verdict
apparaît donc bien comme un recul,
surtout qu'il y a 25 pages de lectu-
re pour justifier tout cela.
Philippe H. n'est pas acquitté,
mais il n'ira pas en tôle, c'est
déjà une victoire.

Pour ne pas laisser l'affaire
s'enterrer, le syndicat santé CFDT
de Loire Atlantique veut organiser
à la rentrée une table ronde ayant
pour thème "le rôle de la justice,
l'utilisation de sexualité comme
prétexte, aboutissant à la répres-
sion syndicale".

Ce thème est tout à fait officieux,
il sera retravaillé par tous et
celles qui viendront faire l'analy-
se des attendus du jugement
mercredi 11 juillet à 18H à la CFDT
rue Lamoricière.

Il s'agirait de replacer cette
affaire dans un contexte plus large
de répression généralisée, vos
suggestions seront les bienvenues,
qu'on se le dise !

Il est déjà question d'inviter
à cette table ronde des membres
du syndicat de la magistrature, des
députés, des membres de l'éducation
surveillée, des psychiatres, la
ligue des droits de l'homme etc...
C'est peut-être pas exactement la
lutte finale, mais groupons nous
quand même pour demain, que ce
reprimé syndical, se fasse pas bouf-
fer par d'Estaing (Ouf !) ■ E.R.

NUCLEAIRE

Marianne enquête

La mairie de
Nantes, au titre des activités
parlementaires de M. Alain Chenard,
nous a fait parvenir le communiqué
suivant :

Après la mission des experts
du Ministère de l'Industrie à
Harrisburg et celle des spécialistes
qui étudièrent les questions de
l'information, la troisième mission,
composée de membres de la commis-
sion de la production et des échan-
ges de l'Assemblée Nationale et à
laquelle appartient M. Alain Chenard
Député de Loire-Atlantique (PS),
Maire de Nantes, vient d'indiquer
les principales conclusions de son

rapport sur la protection des
populations en cas d'accident
nucléaire.

L'amélioration permanente de
l'ingénierie des centrales et des
salles de commande est garantie
par le monopole de l'EDF, a indiqué
la mission qui insiste, comme dans
le rapport sur l'information, sur
l'unicité des sources et le renfor-
cement des moyens de transmission
en cas d'accident.

La mission composée de quatre
députés représentant les quatre
grands partis de la majorité et de
l'opposition a souligné le rôle
préventif de l'information du public
par la publication des plans
particuliers d'intervention (PPI),
comme en mai dernier celui de
Fessenheim, et par la diffusion au
niveau régional et communal d'une
information permanente sur le
nucléaire.

La publication de ce rapport parle-
mentaire interviendra à la fin du

mois de juillet et une seconde
partie contenant des recommandations
plus précises sera remise aux
ministères concernés à la fin de
l'année 1979.

NOTE APL.

Ce communiqué laisse présager
d'un rapport parlementaire bien
gratiné.

Affirmer tout de go que la situa-
tion de monopole de l'EDF garantit
l'amélioration de la sécurité, cela
ne manque pas d'air.

La petite phrase sur la nécessaire
"UNICITE de sources et le renfor-
cement des moyens de transmission" ne
laisse pas d'inquiéter.

Pour éviter la panique et la contes-
tation, supprimez les voix discor-
dantes, monopolisez l'information,
diffusez des communiqués EDF-gouver-
nement toutes les 10 Minutes.
Bonnes gens rassurez-vous, il ne
peut y avoir d'accident !!

LIBERTÉ Libertés Chéries



Sur cette (demie) page blanche j'écris ton nom... LIBERTE

Pour justifier son histoire de "virage à droite" du PS, le PCF mène une campagne insistante sur le thème des libertés publiques - de plus en plus bafouées par Giscard et Cie - dont il espère retirer une "image gauche", celle d'un parti défendant avec intransigeance les libertés (côté salariés/classe ouvrière) et LA LIBERTE (côté humanistes/intellectuels).

L'intérêt du truc c'est que ça permet de resserrer les rangs du parti - quelque peu secoué par la contestation interne ces derniers temps... - et puis, en fonction des besoins de la cause, le truc peut se mettre à toutes les sauces... ex/ on fait une campagne contre l'intégration européenne, et on va insister sur "L'Euro-répression et cogner sur la Social-démocratie etc. etc... En soi, le thème n'est pas mauvais: "nos libertés" sont en effet de plus en plus menacées par le capital... L'ennui c'est que le PC ne s'en sert que quand ça l'arrange...

Deux (petits) événements nantais viennent illustrer cette stratégie:

I - Mercredi 27 juin, siège du PC à Nantes, rue des Hauts-Pavés: 17 h.

(Sachez qu'un peu de peinture blanche a été jetée sur la façade et qu'un signe cabalistique caractéristique des nouveaux croisés de l'Occident Chrétien y a été peint... Sachez aussi - et ça c'est plus grave - que cet incident suivait plusieurs attentats contre des mairies et une exposition du M.R.A.P....)

Un peu de peinture blanche... qu'à cela ne tienne: il faut écraser la vermine fasciste dans l'oeuf!... C'est pourquoi le PC a appelé à une riposte immédiate: à l'heure dite une cinquantaine de militants (dont quelques uns d'extrême gauche) se sont rassemblés: prise de parole au mégaphone (qui trouve le moyen de fustiger le PS...) distribution discrète d'un tract aux automobilistes: "Mesdames, Messieurs excusez nous de prendre quelques instants sur votre trajet pour vous entretenir d'une chose grave..." (pas un mot contre le PS ni contre les "gauchistes" dans le tract...) Les militants du parti ont pu constater la minceur de "l'attentat perpétré contre le PC et c'est pas un hasard etc. etc.", Le peu d'efficacité de la riposte, apprendre des militants LCR présents l'existence d'un meeting le lendemain, sur les mêmes thèmes,

appelé par une vingtaine d'organisations mais pas par leur parti ni par leur syndicat préféré... Et ils sont repartis... satisfaits?

II - Jeudi 28 juin, 20h 30: Meeting pour la levée des inculpations du 23 mars et du 1er mai, Bourse CGT (Salle A. Croizat, ex. ministre communiste du travail)

Le grand meeting... appelé par 20 organisations dont le PS, le PSU, l'extrême-gauche et toutes les organisations démocratiques dont syndicats des Avocats de France, de la Magistrature, etc...

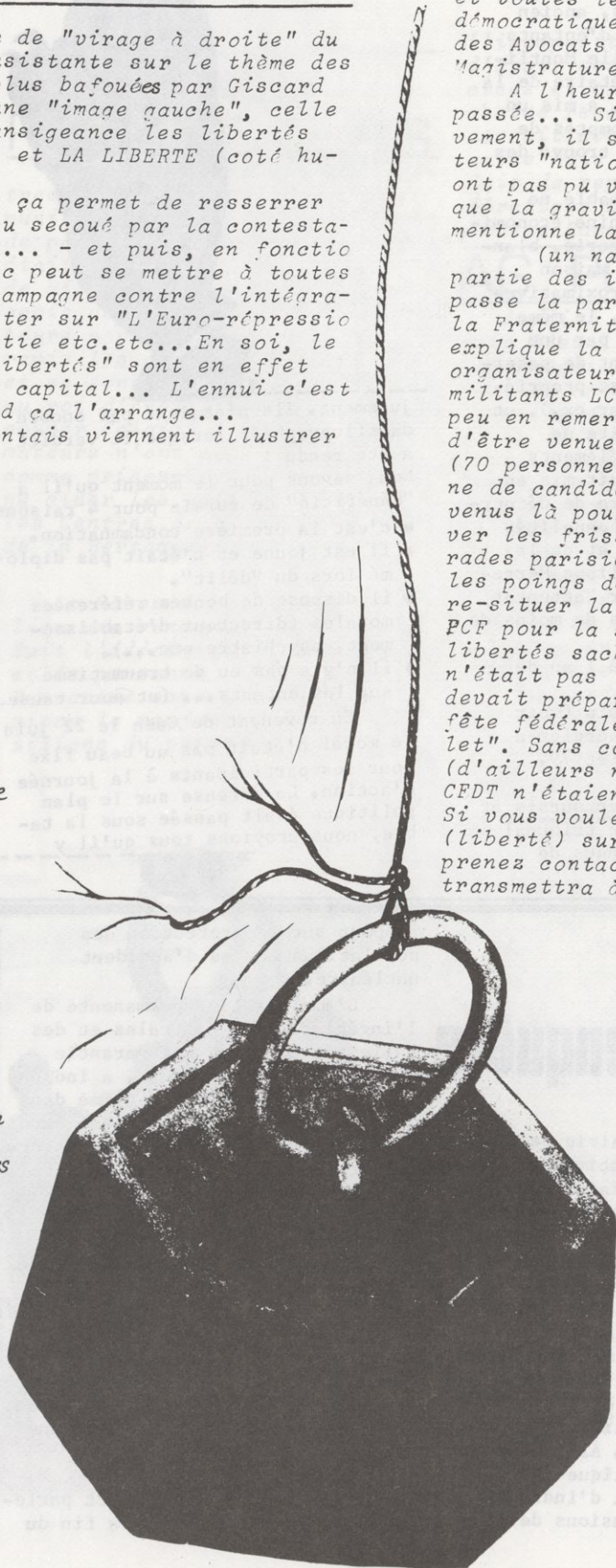
A l'heure dite... un peu passée... Siron commence bravement, il s'excuse: les orateurs "nationaux" prévus n'ont pas pu venir... il explique la gravité de la situation mentionne la présence de P. Legall

(un nantais qui fait partie des inculpés...) et passe la parole au pasteur de la Fraternité protestante qui explique la genèse du cartel organisateur: P. Legall et les militants LCR, s'embrouille un peu en remerciant l'assemblée d'être venue "nombreuse"...

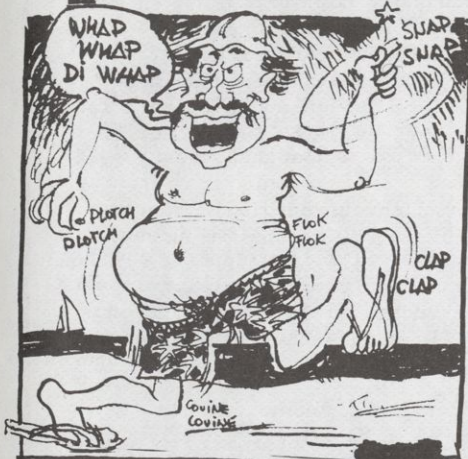
(70 personnes dont une dizaine de candidats à l'Autonomie venus là pour essayer d'éprouver les frissons de leurs camarades parisiens...). A serrer les poings de rage... Et pour re-situer la lutte résolue du PCF pour la sauvegarde de nos libertés sachez que le parti n'était pas là parce qu'"il devait préparer sa grande fête fédérale des 2 et 3 juillet". Sans commentaires...

(d'ailleurs ni la CGT ni la CFDT n'étaient là non plus...) Si vous voulez écrire son nom (liberté) sur une page blanche prenez contact avec l'APL qui transmettra à qui de droit... ■

P.N.



Festivals



Mercredi 11 Juillet
 Penestin, à 21 h: Claude marti, puis bal occitan et breton. Au terrain des Sports.

DIMANCHE 15.

DOUARNENEZ. Fêtes "Mouez ar Mor" : bagadoux et cercles celtiques, jeux bretons traditionnels, souper en plein air, fest noz avec Tarz en Deiz, Kas Dei et des chanteurs, spectacle avec Tchouk tchouk Nougâh.

IRVILLAC (20km de Brest) 14-16 JUILLET

Festival Elixir, au lieu dit ND de lorette:
 Richard et Linda Thompson, John Martyn, John Renbourn, John Molyneux, Bert Jansch, Connundrum, Dan AR Bras, Boys of the Lough, Tony Trischka, New Celeste, Battlefield band, G end machin, Pan RA, Folle Avoine, Aristy, de Padygros, Gérard DELahaye, Mathieu Donnard Street, Clanned, Kergrist...

LUNDI 16.

LYON. Festin de blues au théâtre de Fourvières à partir de 20H : Taj Mahal, B.B King, Muddy Waters, Luther Allison et Sugar Blue.

MERCREDI 18.

Le CHATELET (18). Une journée dans la rue avec saltimbanques et groupes folk dont Rum, la Bamboche, la Ribotte (contact : François Dulières tél : (36) 56.20.32.)

GRANDE FETE INTERNATIONALE ANARCHISTE ! Les 21 et 22 juillet, les groupes de Cadillac et Bordeaux de la Fédération Anarchiste organisent dans le parc de Cadillac une fête populaire anarchiste avec au programme :
 - spectacles : Chaisptel, Jacques aux lanternes, Banlieue flasque, Oberkampf, Hugues Danet "Ceremonial J. Mouchaboef (groupes rock & Folk), Impasse (théâtre), P. Manet, J. M. Teinturier (chansonniers), S. Utge Royo (chanteur).

Jeudi 19 Juillet
 MARIPOL, à la salle des Fêtes de PENESTIN, à 21H

VENDREDI 20.

LANESTER (56). Chantal Grimm, Imago au Château du Diable.
 Début du 2e festival musique et chansons avec pendant 3 jours : la bande à Cabanel, New Celeste, Michel Vivoux, Machin, Gwendal, Glen, Black Bush, Port Eirinn, Margifolk, J.H Goujoun, Léna Lesca, H.F. Thiéfaïne, Imago, M. Maillard, La Grande Ourse, Taxis, Tchouk tchouk Nougâh Kergrist, Orchidée, Marc Ogeret, Michel Corringe, M. Soulat, Mona Lisa, 12°5.
 CONTACT : Association "Porte ouverte sur l'air du temps".
 44 rue Jules Guesde 56 600

samedi 21
 Quimper: Doc Watson, Silly Wizard, Dan Ar Bras à 21h30
 au Stade de Penvillers

DIMANCHE 22.

ESTER. Morange et Fertier, au festival organisé par le P.O.S.A.T.
DOL DE BRETAGNE, Nevenoe: M Favennec, P. Ewen, Y. Le Men Kr. Noguès, G. Delahaye, Diaou led

SAMEDI 28 JUILLET.

RIEC SUR BELON (29) : Festival de musique rock en plein air à partir de 12H. Rens. : APMFR 9 rue de Pont Bellec 29 124 Riec/Belon. Tel. : 06.95.34.

VEURDRE (Allier) : Festival d'arts et de traditions populaires, 28 et 29 avec Brabant Folkorchester, l'Echo du Kochersberg, le groupe folklorique de Truchtersheim, les Bethmalais de St Girons, Lo Bourréio, la Chavannée d'Montbel, Bernard Blanc et Dominique Paris.

LOUVERNE 28-29 JUILLET

LOUVERNE Pays de la Loire à partir de 18H : Festival Folk.
 28 : Imago-Gwendal-la Bamboche-Glen-Castelhemis-New Celeste.
 29 : Xelitzamak (Basque)-Bourres deu Brayew (Auvergne)-Alliance (Alsace)-Sabaudia (Savoie)-Brise d'Anjou-Cercle Celtique de Tin Tigid.

- expositions artisanales et artistiques. - films.
 - débats permanents (education, antimilitarisme, lutte de femmes...)
 Tables de presse, livres, bouffe, buvette, camping.
 Accueil possible dès le vendredi.
 Participation aux frais : 25F.
 Cette fête, ouverte à tous, se veut être un lieu de rencontre, de discussion, d'échanges (idées, pratiques...)
 Pour tous contacts, écrire :
 Groupe Bordeaux 7 rue du Muguet. Bordeaux.

St REMY DE PROVENCE : du 3-4 août, sous le chapiteau du Cirque Bonjour : Carteto Cedron.
 Les 6, 7, 8 août : Guy Bedos.
 Les 9, 10, 11 août le Cirque imaginaire de Victoria Chaplin et J.B Thierrée.
 Le 12 août : France Léa.
 Les 13, 14 : Paco Ibanez.

DIMANCHES AOUT.

Brenda Wooton-Palais des Congrès.

MERCREDI 8

: Choeurs du Pays de Galles de Galice, les Tregueniz (harpes) 214 Eglise St Louis. LORIENT

VENDREDI 10 AOUT

Du 10 au 12 août au VAL ANDRE (22) 5e festival de la chanson en Bretagne.
 Bernard Benoit, Maripol, Katel Ar Skanv et Glenmor, Gérard Delahaye, Mélanie Favenc, les Diaouled ar Menez et Gilles Servat, François Budet et le groupe Tri Yann.
 25F par soirée ou 20F en réservant (50F les 3 jours).
 Comité local d'animation.
 Florian Guinavol.
 2 lotissement la salle vente.
 22 400 PLANGUENOAL.

DIMANCHE 12

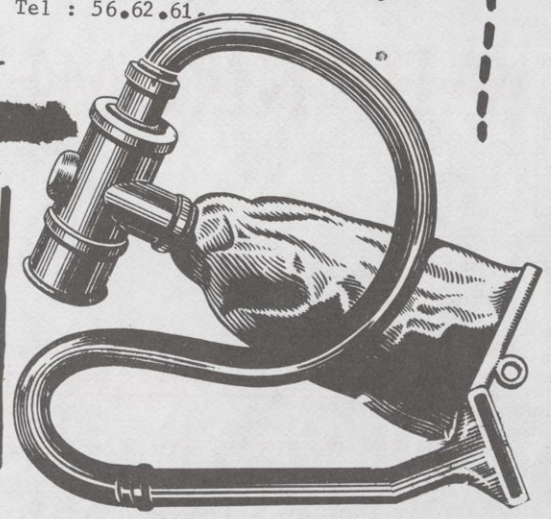
: Nuit interceltique. Lorient. Irlande, Galles, Ecosse, Galice, Bretagne, Cornouaille. à 21H30 Parc du Moustoir.

VENDREDI 17.

ST ANTOINE DE FIGALBA.
 A mi-chemin entre Agen et Villeneuve sur Lot.
 Rencontre Catalogne-Occitanie avec: Marti, Cardabela, Fulbert Cant, delbeau, Calvet, Joan Isaac, Marina Rossell, Maria Andréa, bal avec Regrehl et Vitarèla et d'autres à confirmer.
 Le soir à partir de 21H et le lendemain toute la journée.
 Contact : CRIDAR, Clors de Balerie. 47 300 Ste Colombe de Villeneuve.

SAMEDI 18. ★★★★★★

ST MALO; A la cour du Château à partir de 18H avec Gwendal, De Danann (irlandais) p. Couton & G. Fisher, Senthaclos, The Red Clay Ramblers (américains) et Artistide Padygros.
 Rens. Maison pour tous.
 Yvette Bellet.
 Place Bouvet. 35 400 ST MALO.
 Tel : 56.62.61.



apl

VACANCES 79 PROCHAIN N° LE 4 SEPTEMBRE



ECOLE
Réforme des études médicales p2

OUVRIERS
L'Arabie en intérimp3,4
Salariés agricolesp5,6
B.D.p7
Sur la routep8

MEDIA
A.P.L.p8,9

INTERNATIONAL
Irlandep9
Tahitip9

ENVIRONNEMENT
N° armoutierp10,11

FAMIL.
Croisade d'un père divorcé ..p12,13

QUARTIER
La fin des HLM ?p14,1
Sillon: histoire d'eaup15

EDUCATEURS
St Naz : Rien n'est jouép16
Herremansp17

JUSTICE
Liberté, libertés chériesp18

CULTURE
Les festivals de l'étép19



Chers amis,

Je vous renouvelle mon abonnement en souhaitant à l'APL meilleure santé.

J'aurais aimé exprimer très longuement plusieurs points, j'en ai guère le temps. Pour aller à l'essentiel je souhaiterais que l'APL rende davantage compte des tentatives de vie marginale, avec ses réussites, ses échecs ; les tentatives de chacun à vivre un peu autrement, les contradictions, les limites, c'est à dire pour moi que l'APL traite les sujets plus à fond et ne se contente pas de rapporter l'événement.

Exemple dernier APL n°82.

Affaire Herremans : je souhaiterais qu'on connaisse davantage Philippe, ce qu'il vit au travers de cette affaire.

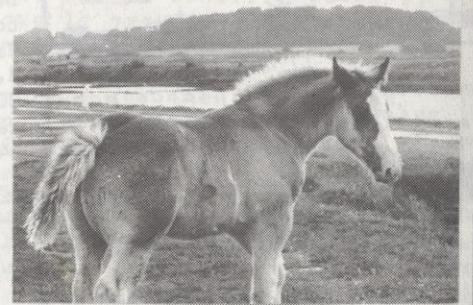
Dissolution des centres sociaux : Qui défend Qui et quoi ? Faut-il défendre le statut du travailleur social au service des populations qu'il soit de droite, de gauche ou d'extrême-gauche ? Existe-t-il un bon travail social, quand il est soit-disant militant ?

Que recherche le travailleur social dans son rôle ?

Je souhaiterais aussi que l'on traite du sujet de la délinquance à partir d'un événement comme celui, dramatique, de l'attaque de la banque par un gars que je crois avoir très bien connu, "Carlos".

Bilan de l'attaque 2 morts. Faudrait approfondir le sujet : qui est victime de qui, de quoi ? Pourquoi, comment Carlos en est arrivé à cette extrémité ! Banditisme professionnel ? Solution désespérée d'un mec coincé, qui en a plus rien à faire de tuer où de se faire tuer ? ... et bien d'autres questions !

Je vous envoie la photo du poulain de Carmen (ma jument) né le 23 avril, il s'appelle "PELLERIN". Il a déjà voyagé au Pellerin dans le ventre de sa mère à l'époque de la zone verte. Dans 4 mois s'il trouve acquéreur, de préférence au



Pellerin, il sera disponible. Ecrire à l'APL. Il est né au moment où le projet de la centrale était provisoirement repoussé.

Léon

Et la politique...

JEUDI 12 JUILLET
17h Conseil municipal à Nantes
Ordre du jour: les panneaux
DECAUX

LE 12 AOÛT
Manifestation de soutien à
l'Irlande cf P.9

PETITES ANNONCES GRATUITES

CHERCHE voiture pour AVIGNON le 17 et 18 juillet.
Participation aux frais d'essence.
Sinon cherche quelqu'un pour descendre avec moi en stop.
Téléphoner MARTINE 48.53.56.

ABONNEMENT APL

Un trimestre : 12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.
Un semestre : 24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.
Un an : 48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent-être apportés toute la semaine.

Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.

A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
Téléphone : 76.26.33